



Mise en œuvre du projet
*Évaluation de la vulnérabilité
régionale aux changements
climatiques et conception de
plans d'adaptation régionaux au
climat de santé publique*

ÉVALUATION

DÉCEMBRE 2022

RAPPORT D'ÉVALUATION

AUTEUR

Freddy Houngbé, conseiller scientifique spécialisé
Vice-présidence aux affaires scientifiques

COLLABORATEUR

Marc Lemire, chercheur d'établissement et conseiller scientifique spécialisé
Vice-présidence aux affaires scientifiques

MISE EN PAGE

Nicole Dubé, agente administrative
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Les réviseurs ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final. L'auteur et les réviseurs ont dûment rempli une déclaration d'intérêt et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie la coordination du projet VRAC-PARC ainsi que tous les membres du comité de suivi et des groupes de travail du projet dans les directions de santé publique qui ont accepté de participer à cette évaluation. La réalisation de cette évaluation a été rendue possible grâce au financement offert par le programme ADAPTATIONSanté de Santé Canada dans le cadre du projet VRAC-PARC et par le gouvernement du Québec dans le cadre du volet santé du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

L'auteur remercie également tous ceux qui ont contribué à la qualité de ce document à travers des commentaires pertinents. Merci à mes collègues Andrée Fafard, Gilles Roy, Sophie Pouliot et Madalina Burtan. Un merci spécial à Maria José Arauz également de l'équipe pour sa relecture et ses conseils dans la version préfinale.

Enfin, l'Institut national de santé publique du Québec désire remercier sincèrement les personnes suivantes qui ont accepté de donner temps, expertise et commentaires sur le présent document :

Elsa Bernatchez, biostatisticienne, conseillère en évaluation
Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de l'évaluation

Chantal Cusson, adjointe au directeur de santé publique
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-96761-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2024)

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, les autorités régionales de santé publique, ainsi que les établissements locaux, régionaux et nationaux dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

La collection *Évaluation* rassemble sous une même bannière une variété de productions scientifiques qui ont recours à des approches méthodologiques évaluatives variées pour se pencher sur une situation, un cas ou un objet particulier.

Ce rapport d'évaluation est produit dans le cadre du projet « Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et conception de plans d'adaptation régionaux au climat de santé publique » (**VRAC-PARC**) piloté par l'équipe Changements climatiques de la Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie (DSETT) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Se concentrant sur la première phase du projet, l'évaluation répond tout d'abord à des objectifs de reddition de compte en lien avec le financement alloué par Santé Canada grâce au Programme de contribution sur le renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques sur le plan de la santé, et celui accordé par le gouvernement du Québec avec le volet santé du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Confiée à une équipe interne distincte de l'équipe responsable du projet VRAC-PARC, la présente évaluation s'inscrit également dans une perspective d'amélioration continue. En effet, elle vise à fournir des connaissances utiles en vue de la deuxième phase du projet. Rappelons que cette évaluation a été réalisée entre le printemps 2019 et le printemps 2022, fortement marquée par la période de pandémie de COVID-19. Depuis, plusieurs pistes d'amélioration découlant de cette évaluation ont été mises en œuvre par les acteurs du niveau national et régional.

Nous espérons qu'il vous sera utile.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	IV
FAITS SAILLANTS	1
RÉSUMÉ	3
1 MISE EN CONTEXTE	8
2 DESCRIPTION DU PROJET VRAC-PARC	10
2.1 Objectifs du projet	10
2.2 Nature de l'intervention.....	10
3 STRATÉGIE D'ÉVALUATION	13
3.1 Objectifs de l'évaluation	13
3.2 Enjeux et questions d'évaluation.....	13
3.3 Collecte et analyse de données	14
4 RÉSULTATS	17
4.1 Mise en œuvre.....	17
4.1.1 Ressources déployées.....	17
4.1.2 Activités	23
4.1.3 Facteurs de mise en œuvre.....	29
4.2 Résultats des évaluations de la vulnérabilité	35
4.2.1 État d'avancement des évaluations	35
4.2.2 Exhaustivité des évaluations.....	36
5 PERSPECTIVE ET PISTES D'AMÉLIORATION	39
6 CONCLUSION	41
7 RÉFÉRENCES	42
ANNEXE 1 MODÈLE LOGIQUE DU PROJET VRAC-PARC	43
ANNEXE 2 MATRICE D'ÉVALUATION DU PROJET VRAC-PARC	44
ANNEXE 3 GUIDES D'ENTREVUE	46

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Organigramme du projet VRAC-PARC.....	11
Figure 2	État d'avancement des évaluations de la vulnérabilité par groupe de travail, en avril 2022	36
Figure 3	Proportion des groupes de travail ayant terminé chacune des étapes de l'évaluation de la vulnérabilité.....	37
Figure 4	État d'avancement des groupes de travail régionaux pour chacune des étapes de l'évaluation de la vulnérabilité.....	38

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CC	Changements climatiques
DSETT	Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie ¹ de l'Institut national de santé publique du Québec
DSPublique	Direction de santé publique
ETP	Équivalent temps plein
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
SE	Santé environnementale
VRAC-PARC	Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et conception de plans d'adaptation régionaux au climat de santé publique

¹ Auparavant la Direction de la santé environnementale de la toxicologie (DSET).

FAITS SAILLANTS

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du projet « Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et conception de plans d'adaptation régionaux au climat de santé publique » (VRAC-PARC). Ce projet consiste à soutenir et à accompagner les directions de santé publique dans la réalisation d'une évaluation de la vulnérabilité régionale et l'élaboration d'un plan régional d'adaptation aux changements climatiques. L'évaluation se concentre sur la phase de déploiement allant du printemps 2019 au printemps 2022, une période fortement marquée par la pandémie de COVID-19.

L'évaluation montre que le projet VRAC-PARC a permis de sensibiliser sur la nécessité de prendre action, de valoriser le rôle de la santé publique auprès de ses partenaires, de favoriser l'interdisciplinarité à travers la collaboration interne et externe et de contribuer au développement de capacités en matière d'élaboration des portraits climatiques, de méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité et de connaissance du contexte.

On constate cependant une disparité dans l'avancement du projet entre les groupes de travail régionaux. En avril-mai 2022, les évaluations de la vulnérabilité régionale sont en moyenne à 70 % de réalisation (variant de 28 % à 98 %), avec dix groupes de travail ayant complété au moins 50 % de la démarche.

Plusieurs facteurs ont été facilitants :

- La structure de gouvernance du projet qui favorise la fluidité de l'information, la collégialité entre les parties prenantes et l'efficacité des processus;
- Le comité de pilotage qui favorise une communauté de pratique et les apprentissages à travers les rencontres entre équipe de soutien scientifique et groupes de travail;
- La volonté de la haute direction des directions de santé publique qui favorise la priorisation du dossier et qui autorise des ajustements pour assurer la réalisation;
- Le soutien scientifique offert par l'Institut national de santé publique du Québec aux directions de santé publique pour les aider à réaliser l'évaluation de la vulnérabilité régionale, bien que des défis y soient reliés.

En contrepartie, les principaux défis et obstacles rencontrés sont :

- La priorité accordée au projet par les acteurs décisionnels durant la pandémie;
- Le manque de disponibilité des acteurs concernés et la difficulté d'affectation des ressources suffisantes au sein des directions de santé publique, principalement durant la pandémie;
- Les défis d'arrimage du soutien scientifique aux régions, compte tenu notamment des contraintes et des capacités variables des directions de santé publique;
- Les défis de mobilisation d'acteurs internes et externes aux directions de santé publique, s'expliquant entre autres par le faible niveau de sensibilisation chez certains, la culture du travail en vase clos et parfois la plus lente adhésion.

PISTES D'AMÉLIORATION

Dans une perspective d'amélioration et pour la continuité du projet, il est proposé de :

- Relever le niveau de priorisation du projet à l'échelle du Québec en consolidant les appuis nécessaires au palier national et en y encourageant un leadership accru;
- Assurer la continuité du projet dans les régions et étendre la participation à d'autres directions de santé publique en consolidant le financement dans la lutte face aux changements climatiques tant au palier national que dans les directions de santé publique;
- Poursuivre la sensibilisation et susciter l'adhésion et la mobilisation au sein des directions de santé publique et auprès des partenaires régionaux en déployant des moyens et des outils de communication harmonisés.

Des actions en cohérence avec ces pistes d'amélioration sont déjà en cours de mise en œuvre depuis le printemps 2022 par les porteurs du projet.

RÉSUMÉ

Contexte

Lancé en 2019, le projet « Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et conception de plans d'adaptation régionaux au climat de santé publique » (VRAC-PARC) a été initié par la Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie (DSETT) de l'Institut national de santé publique du Québec pour mettre à profit l'expertise de la santé publique dans l'adaptation aux changements climatiques (CC). Il s'inscrit dans la perspective de faire des acteurs régionaux des acteurs importants pour l'adaptation aux changements climatiques. Sa logique consiste à offrir du soutien aux directions de santé publique (DSPublique) de façon à favoriser le renforcement de leurs capacités en CC. Il s'agit spécifiquement d'augmenter le soutien et la capacité des acteurs du réseau de la santé à mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces fondées sur les données probantes; de favoriser la collaboration à l'interne du réseau de la santé avec les acteurs régionaux; de déterminer les communautés vulnérables aux CC; d'élaborer et mettre en œuvre de façon efficiente et efficace des évaluations de la vulnérabilité ou des plans d'adaptation qui conviennent aux particularités régionales.

Ce rapport d'évaluation a pour objectif d'examiner la mise en œuvre du projet VRAC-PARC par rapport au soutien scientifique et à l'accompagnement des DSPublique, à la réalisation des évaluations de la vulnérabilité régionale aux CC et aux facteurs influençant le déploiement du projet. Il situe également l'atteinte des premiers objectifs du projet en lien avec son efficacité, son efficience et sa pertinence.

Méthodologie

L'évaluation s'appuie sur un devis mixte (qualitatif et quantitatif) rétrospectif couvrant les trois premières années (2019 à 2022) de mise en œuvre du projet VRAC-PARC. Au palier national, des entrevues individuelles (8) ont été réalisées en novembre 2021 avec des acteurs représentant la coordination du projet et le comité de suivi (MSSS et INSPQ). Au palier régional, des entrevues individuelles (26) ont été menées en avril 2022 auprès de membres des groupes de travail dans chaque DSPublique. Un sondage en ligne a également été mené auprès de ces groupes de travail en avril 2022.

Résultats

La période couverte par l'évaluation inclut la survenue de la pandémie de COVID-19 dont la gestion a fortement sollicité les équipes de santé publique tant au niveau régional que national.

La première phase de déploiement du projet a tout de même permis d'atteindre plusieurs des premiers objectifs poursuivis. Les participants à l'évaluation mentionnent en particulier, la sensibilisation des acteurs régionaux et des décideurs sur la nécessité de prendre action face aux CC, et la valorisation du rôle de la santé publique dans la lutte contre les CC et l'interdisciplinarité à travers le renforcement de la collaboration interne et externe. Ils estiment

aussi que le projet a contribué au renforcement des capacités et à l'amélioration des compétences des groupes de travail en matière d'élaboration des portraits climatiques, de méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité, de connaissance du contexte régional en lien avec l'évaluation, de communication, et de transfert des connaissances.

En ce qui a trait au déploiement des activités du projet, la DSETT en collaboration avec le comité de suivi et dans une moindre mesure le groupe d'expertise, a offert du soutien scientifique aux groupes de travail des 13 DSPublique participantes en proposant un cadre qui s'est avéré structurant (démarche méthodologique et outils).

L'évaluation a permis de mettre en évidence plusieurs facteurs facilitants, mais aussi des enjeux dans cette première phase de mise en œuvre du projet VRAC-PARC.

Facteurs facilitants

La structure de gouvernance du projet est constituée de divers comités et groupes de professionnels et d'experts. Cette structure facilite la réalisation des activités en favorisant la fluidité de l'information, la collégialité entre les parties prenantes et l'efficacité des processus.

Le comité de pilotage constitue un creuset qui réunit les groupes de travail régionaux. Il favorise le partage d'expériences et de pratiques relatives à la réalisation des évaluations de vulnérabilité dans les régions. Il est perçu comme une communauté de pratique et tous les participants en soulignent l'importance.

Le soutien scientifique offert par l'équipe de coordination auprès des différents groupes de travail des DSPublique est particulièrement apprécié par l'ensemble des participants.

Le caractère mobilisant et multiacteurs (internes et externes) ressort parmi les éléments favorables. À l'interne des DSPublique, diverses équipes ou expertises apportent leur soutien et collaboration à l'égard du projet, illustrant ainsi l'interdisciplinarité au contraire du travail en vase clos. On note aussi l'implication d'acteurs externes à travers des ateliers de concertation ou des processus de validation de choix d'aléas et d'indicateurs.

La volonté de la haute direction des DSPublique de faire des CC une priorité facilite la réalisation du projet en affectant des ressources nécessaires non prévues à cette fin, en créant un nouveau poste et/ou en recrutant du personnel pour pallier le manque de ressources.

Enjeux posant des défis ou faisant obstacle

Enjeux stratégiques : Le niveau de priorisation du projet VRAC-PARC a été affecté pendant la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné du retard dans sa mise en œuvre. Il a fallu un certain temps avant que ce projet n'obtienne la reconnaissance et la visibilité actuelles parmi les acteurs décisionnels.

Enjeux de ressources : Les deux paliers de gouvernance du projet s'accordent à dire que les ressources financières octroyées directement par le projet VRAC-PARC sont limitées pour réaliser l'ensemble des activités prévues. Nonobstant ces contraintes financières, les DSPublique ont procédé à des ajustements pour réaliser le projet et témoigner de leur engagement dans l'adaptation aux changements climatiques.

Enjeux liés aux cadres et outils méthodologiques : L'équipe responsable du soutien auprès des DSPublique propose un cadre qui définit une démarche méthodologique flexible, adaptable selon le contexte, pour accompagner les groupes de travail régionaux. Selon les participants du palier régional, certains aspects méthodologiques sont trop détaillés et requièrent parfois de l'expertise pointue pour leur compréhension et leur appropriation.

Enjeux liés au soutien scientifique : Le soutien scientifique constitue une composante importante du projet. Des enjeux d'arrimage ressortent entre les compétences disponibles dans les groupes de travail régionaux et le type de soutien offert. La prise en compte des capacités des DSPublique demeure un enjeu. Certains groupes de travail ont exprimé le souhait d'obtenir un soutien plus directif dans leur dynamique avec la DSETT. De plus, des défis relatifs à la disponibilité, l'accessibilité et la précision des données nécessaires à l'évaluation de la vulnérabilité régionale, quoique hors du contrôle de la DSETT, ont été relevés.

Enjeux de mobilisation des acteurs internes et externes : Au-delà du renforcement des capacités et de l'amélioration des compétences dans divers domaines en lien avec l'évaluation des vulnérabilités aux CC, des défis liés à la mobilisation des acteurs internes et externes ont été relevés dans certaines DSPublique. De plus, la méconnaissance des CC par certains, la faiblesse du travail interéquipes ou transversal et l'adhésion parfois lente de certains membres de direction ont posé des défis et font partie des obstacles observés au palier régional.

Évaluations de la vulnérabilité régionale : état d'avancement et exhaustivité

Le volet du projet portant sur l'évaluation de la vulnérabilité régionale aux CC (VRAC) s'articule autour de douze étapes. En avril 2022, on observe une disparité dans l'avancement entre les différents groupes de travail, particulièrement à partir de l'étape de collecte de données sanitaires jusqu'à l'étape de rédaction de rapport. Les groupes de travail des DSPublique sont en moyenne à 70 % (variant de 28 % à 98 %) de réalisation, avec dix groupes de travail ayant complété au moins 50 % des étapes. De plus, au moment du sondage, la quasi-totalité des groupes de travail régionaux (10) avait complété au moins 50 % de chaque étape menant à l'évaluation de la vulnérabilité régionale.

Pistes d'amélioration

La perspective de VRAC-PARC est de faire en sorte que chaque région ait un plan d'adaptation en santé publique découlant d'une évaluation de la vulnérabilité régionale bien établie. Cela signifie de garder l'initiative vivante tant au palier régional que national, pour l'ancrer dans toutes les directions de santé publique et assurer la réalisation, voire la mise à jour, des évaluations régionales et des plans régionaux d'adaptation au changement climatique. À la lumière des résultats, quelques pistes d'amélioration sont formulées, dont plusieurs peuvent avoir déjà été prises en compte par les responsables de l'intervention au moment de la publication de ce rapport :

PALIER NATIONAL - INSPQ

Pour répondre aux enjeux stratégiques

- Afin de susciter une meilleure implication et appropriation du projet par les membres du comité de suivi, il est proposé d'organiser des rencontres plus fréquentes.

Pour répondre aux enjeux de soutien scientifique

- Afin de soutenir les efforts d'accompagnement des DSPublique, il est proposé de consolider l'équipe de la coordination du projet à la DSETT de façon à offrir au personnel affecté davantage de temps et de moyens pour répondre aux différents besoins des DSPublique.
- Afin de faciliter l'appropriation et le déploiement de la démarche par les groupes de travail au palier régional, il est proposé d'anticiper la production du matériel du projet (cadres, outils méthodologiques, outils de concertation, outils de communication, etc.) de façon concertée et de tirer profit des apprentissages faits jusqu'ici.
- Afin de faciliter l'accès aux données pertinentes pour l'évaluation de la vulnérabilité, il est proposé d'examiner comment offrir des données plus précises selon la variabilité des situations au sein des régions.
- Afin que cette première phase du projet soit bénéfique aux autres régions qui souhaitent participer au projet VRAC-PARC, il est proposé d'améliorer le cadre d'évaluation de la vulnérabilité régionale en le rendant plus synthétique et plus accessible pour en faciliter l'appropriation par les groupes de travail régionaux.
- Afin de favoriser un engagement éclairé au projet, il est proposé d'offrir aux DSPublique qui ne participent pas encore au projet, une communication initiale détaillée sur le projet, mettant en exergue son ampleur et ses exigences.

PALIER RÉGIONAL – DIRECTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

- Afin de pallier le manque de disponibilité de personnel, il est proposé d'encourager les DSPublique à renforcer leur groupe de travail en recrutant des ressources, en mettant à disposition des expertises œuvrant dans d'autres équipes ou en accentuant la collaboration à l'interne.

- Afin d'optimiser le soutien scientifique offert par la DSETT, il est proposé que les DSPublique puissent offrir davantage de rétroaction à la coordination du projet sur le matériel produit.
- Afin de susciter l'adhésion et la mobilisation des acteurs internes et des partenaires régionaux, il est proposé de développer des moyens et outils de communication harmonisés pour l'ensemble des DSPublique.
- En prélude au déploiement du volet PARC, il est proposé d'aider les DSPublique à arrimer les plans d'adaptation avec les plans existants des municipalités et/ou de la sécurité civile.

PALIERS RÉGIONAL ET NATIONAL

Pour répondre aux enjeux financiers

- Afin d'assurer la continuité du projet VRAC-PARC et d'étendre la participation d'autres DSPublique, il est proposé de voir comment consolider le financement dans l'adaptation aux changements climatiques tant au palier national que dans les DSPublique.

Pour répondre aux enjeux stratégiques

- Afin de relever le niveau de priorisation du projet à l'échelle du Québec, il est proposé à la DSETT de favoriser une consolidation des appuis nécessaires au niveau ministériel et d'y encourager un leadership accru.

1 MISE EN CONTEXTE

Le climat est en train de changer. Les impacts de ce changement ont déjà et continueront d'avoir des répercussions sur notre vie et sur la planète : accès à l'énergie, à l'eau, équilibres géostratégiques, mouvements de population, modifications des écosystèmes. Ces changements posent des défis majeurs auxquels il urge de trouver des solutions.

Au Québec, il est estimé que les changements climatiques (CC) s'accroîtront dans toutes les régions au cours des prochaines décennies. L'évolution du climat entraîne de nombreux changements qui diffèrent selon la région et qui augmenteront tous avec la poursuite du réchauffement (Comité consultatif sur les changements climatiques, 2021). Les conséquences du réchauffement climatique s'annoncent majeures, en particulier les impacts sur l'économie et sur les populations les plus à risque (Alberti-Dufort, A. *et al.* 2022).

Pour le gouvernement du Québec, les changements climatiques constituent un enjeu aussi prioritaire que fondamental. Ainsi, depuis les années 1990, plusieurs plans d'action en changements climatiques ont été adoptés. Le gouvernement du Québec a successivement adopté le Plan d'action en changements climatiques 1995, le Plan d'action québécois 2000-2002, le Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012, le Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 et tout récemment le Plan pour une économie verte (PEV 2030) (Demers-Bouffard, 2021). Ce dernier plan constitue la feuille de route du gouvernement pour les huit prochaines années en matière de lutte contre les changements climatiques. De plus, au palier fédéral, Santé Canada a initié le financement pour soutenir les efforts des autorités de santé publique associés aux changements climatiques et à la santé et permettre ainsi le renforcement des capacités. Ainsi, de plus en plus de programmes et d'initiatives gouvernementales, institutionnelles, communautaires et citoyennes voient le jour pour aider à l'adaptation aux nouvelles réalités climatiques. C'est dans ce contexte qu'a été lancé en 2019 le projet « Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et conception de plans d'adaptation régionaux au climat de santé publique » ([VRAC-PARC](#)) porté par l'équipe Changements climatiques de la Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie (DSETT) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Le projet VRAC-PARC s'inscrit dans la perspective de faire des organisations régionales des acteurs importants pour l'adaptation aux changements climatiques. Pour ce faire, la DSETT en collaboration avec ses partenaires soutient treize directions régionales de santé publique (DSPublique) qui ont décidé de s'engager dans cette démarche. La première phase du projet s'échelonne sur trois ans et demi (2019-2022) tandis que la deuxième phase s'étendra de 2023 à 2027.

Cette première phase du projet VRAC-PARC bénéficie du financement de Santé Canada dans le cadre du Programme de contribution sur le renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques sur le plan de la santé. À celui-ci s'ajoute un financement du gouvernement du Québec dans le cadre du volet santé du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. À des fins de reddition de comptes, ces derniers ont requis pour la première phase une évaluation du projet. Ce mandat a été confié à une équipe distincte de celle portant VRAC-PARC, soit l'[équipe Évaluation et planification de programmes et d'interventions](#) de la Vice-présidence aux affaires scientifiques de l'INSPQ². L'évaluation s'est déroulée lors de la mise en œuvre du volet VRAC et s'inscrit aussi dans une perspective d'amélioration continue. Elle vise à fournir des connaissances utiles au déploiement du volet PARC et à l'amélioration des prochains exercices d'évaluation de la vulnérabilité régionale.

² Auparavant nommée « équipe Évaluation de programmes et d'interventions de la Direction de la valorisation scientifique et de la qualité ».

2 DESCRIPTION DU PROJET VRAC-PARC

2.1 Objectifs du projet

Les objectifs du VRAC-PARC sont (INSPQ, 2021) :

- Augmenter le soutien et la capacité des acteurs du réseau de la santé à mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces fondées sur les données probantes;
- Favoriser la collaboration à l'interne du réseau de la santé et avec les acteurs régionaux, particulièrement le milieu municipal, afin de profiter mutuellement des expertises, d'éviter les dédoublements d'efforts et de compléter ceux déjà mis en œuvre en CC;
- Déterminer les communautés, les collectivités et les populations qui pourraient être vulnérables aux CC;
- Élaborer et mettre en œuvre de façon efficiente et efficace des évaluations de la vulnérabilité ou des plans d'adaptation aux CC qui conviennent aux particularités régionales.

2.2 Nature de l'intervention

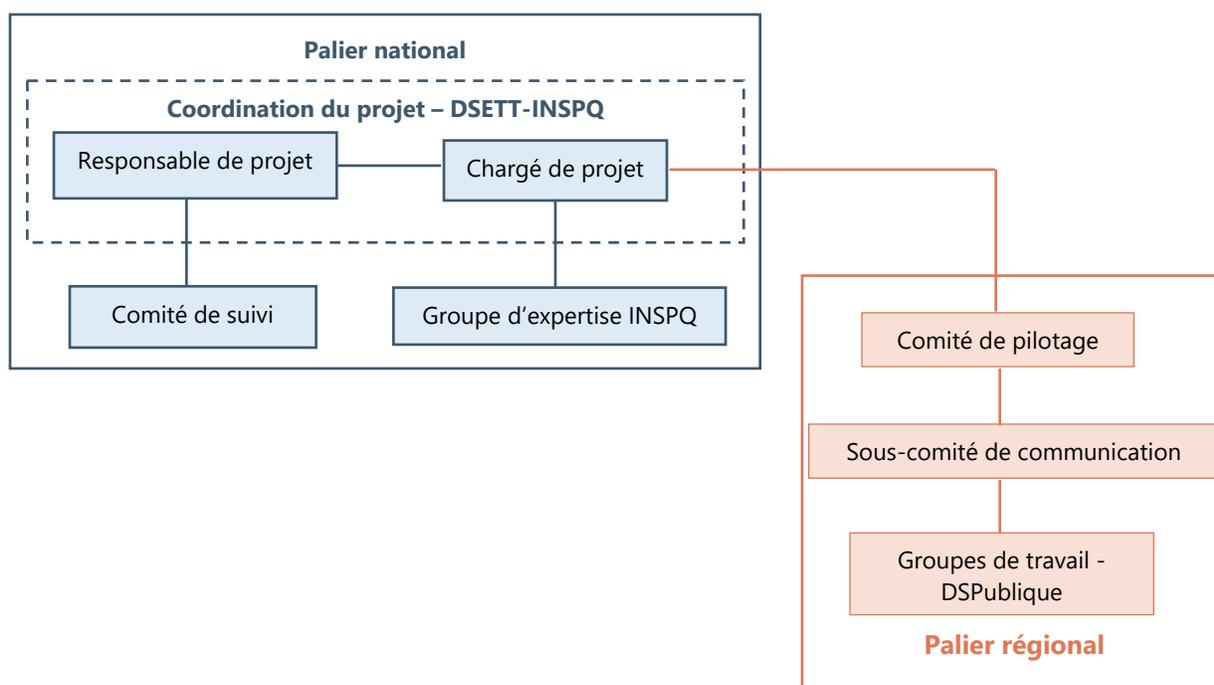
L'intervention a été conçue dans une logique d'offrir un soutien aux DSPublique dans le but de les accompagner à réaliser une évaluation de la vulnérabilité régionale aux CC, de laquelle va découler un plan régional d'adaptation aux CC en santé publique.

À cette fin, la coordination du projet constituée du chargé et de la responsable du projet à la DSETT s'entoure de plusieurs professionnels et experts répartis en comités et groupes selon le palier national et le palier régional (DSETT-INSPQ, 2019). Le palier national est formé par la coordination du projet soutenue par le comité de suivi et le groupe d'expertise, alors que le palier régional est composé du comité de pilotage et des groupes de travail. La figure 1 donne un aperçu de l'organigramme du projet.

Le comité de suivi joue un rôle consultatif. Il est composé de membres de l'INSPQ, des DSPublique, du MSSS, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), d'Ouranos, de Santé Canada et du milieu municipal. Il a été formé dans une démarche intersectorielle, transversale et multipartite. Le groupe d'expertise constitue un bassin de personnes-ressources au sein d'une dizaine d'unités à l'INSPQ, auxquelles la coordination du projet peut éventuellement avoir recours pour répondre aux demandes d'expertise et aux sollicitations méthodologiques des DSPublique. Au palier régional, dans la plupart des cas, le projet est porté par les professionnels des équipes de santé environnementale (SE) avec un chargé de projet DSPublique. Le sous-comité de communication rassemble les représentants de chaque DSPublique pour échanger sur différents enjeux, particulièrement les enjeux de communication et de collaboration avec les partenaires externes et internes. Le groupe de travail régional regroupe donc un chargé de projet DSPublique, des professionnels, des médecins et d'autres parties prenantes régionales pertinentes. Sa composition est variable d'une région à l'autre. Le comité de pilotage constitue un creuset qui

regroupe les 13 chargés de projet des DSPublique engagés à participer activement au projet. Par ailleurs, le projet dispose d'un immense réseau de partenaires régionaux (municipalités, organismes communautaires, représentants de différents ministères et organismes régionaux, etc.). Le palier national a pour activité principale d'accompagner le palier régional dans l'ultime but de réaliser l'évaluation de la vulnérabilité régionale et d'élaborer un plan d'adaptation aux CC en santé publique propre à chaque région. La logique de l'intervention est détaillée dans le modèle présenté à l'annexe 1.

Figure 1 Organigramme du projet VRAC-PARC



Le projet VRAC-PARC s'est doté d'un cadre d'évaluation de la vulnérabilité régionale en santé publique (Demers-Bouffard D., 2019). Ce document présente les étapes charnières de la démarche d'évaluation. La démarche est générale et flexible. Toutefois, les actions à déployer pour mettre en œuvre chaque étape de l'évaluation de la vulnérabilité régionale y sont également détaillées. L'évaluation de la vulnérabilité régionale se déploie en douze étapes :

1. Planification de l'évaluation de la vulnérabilité
2. Sélection des aléas et des populations
3. Collecte de données climatiques
4. Collecte de données populationnelles
5. Collecte de données sanitaires
6. Collecte de données sur l'adaptation
7. Développement d'indices ou d'échelles de vulnérabilité

8. Consultation avec les acteurs régionaux d'intérêt
9. Évaluation de la probabilité d'occurrence
10. Évaluation des conséquences potentielles
11. Évaluation des risques (ou vulnérabilités clés)
12. Rédaction et mise en page du rapport

3 STRATÉGIE D'ÉVALUATION

3.1 Objectifs de l'évaluation

Globalement, l'évaluation vise à examiner la mise en œuvre du projet VRAC-PARC, incluant une analyse de l'atteinte des objectifs immédiats du projet vis-à-vis la réalisation des activités. Plus précisément, l'évaluation porte sur les aspects suivants :

- Les moyens/ressources déployés pour réaliser les activités (pertinence, efficacité, efficience);
- Le cadre et les outils méthodologiques guidant les activités;
- Le soutien scientifique et l'accompagnement auprès des DSPublique dans la réalisation des activités;
- L'acquisition et le transfert des connaissances et de compétences des DSPublique;
- La collaboration des acteurs internes et externes;
- Les facteurs facilitants et enjeux liés à la mise en œuvre du projet;
- La réalisation et l'exhaustivité des évaluations de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques sur le plan de la santé, conduites par les DSPublique.

3.2 Enjeux et questions d'évaluation

L'enjeu de mise en œuvre du projet est central dans la présente évaluation. Ce type d'évaluation est défini comme suit selon le Secrétariat du Conseil du trésor : « Évaluation qui s'intéresse au fonctionnement d'une intervention. Elle vise à cerner les facteurs internes et externes influençant son déploiement ou son déroulement. » (Secrétariat du Conseil du trésor, 2018). Dans le cadre de ce mandat, l'évaluation s'est notamment intéressée aux perceptions des différents acteurs aux paliers national et régional, impliqués tout en considérant la réalité de leur contexte respectif. De plus, l'évaluation a permis de documenter les principaux obstacles et défis de mise en œuvre des activités du projet selon la perspective des acteurs. Enfin, l'exhaustivité des évaluations de la vulnérabilité régionale de chaque région a été examinée en rapport avec les étapes de la méthodologie.

Les questions d'évaluation suivantes ont orienté l'ensemble de l'évaluation :

- Quelles actions ont été réalisées pour favoriser la réalisation des évaluations de la vulnérabilité régionale de manière efficace et efficiente?
- Quels sont les facteurs qui ont favorisé ou limité le déploiement de ces actions?
- Quel est le niveau d'avancement des évaluations de la vulnérabilité régionale?

La matrice d'évaluation est présentée à l'annexe 2.

3.3 Collecte et analyse de données

Collecte de données

Une approche mixte de collecte de données primaires, qualitatives et quantitatives, provenant de quatre sources de données a été adoptée.

La revue documentaire a porté sur des documents-cadres du projet, des présentations faites lors des rencontres de comités et groupes, des rapports de rencontres de comités et groupes, du cadre d'évaluation de la vulnérabilité, des publications de l'INSPQ en lien avec le sujet, etc. Elle a permis d'obtenir des informations factuelles sur le contexte, les rôles et responsabilités des différents acteurs et les actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

Deux séries d'entrevues semi-dirigées ont été organisées. Une première série a eu lieu en novembre 2021 avec la coordination du projet et les membres du comité de suivi. La seconde série s'est déroulée en avril 2022 avec les 13 DSPublique membres du comité de pilotage. Le délai entre les deux séries s'explique par le besoin de s'assurer que les DSPublique ont évolué dans la réalisation de l'évaluation de la vulnérabilité régionale. Elles ont permis de collecter des informations sur le déroulement du projet, les activités réalisées, les bons coups, les facteurs favorisant ainsi que les défis et obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre du projet VRAC-PARC. Les guides d'entrevue ont été également adaptés pour apprécier la satisfaction des DSPublique par rapport à la démarche du projet VRAC-PARC. Tout en ciblant certains thèmes, le caractère inductif de l'entrevue a permis d'offrir la possibilité d'ouvrir sur d'autres sujets. Les guides d'entrevues utilisés sont présentés à l'annexe 3.

Les entrevues ont été conduites à distance par vidéoconférence grâce à l'application Microsoft Teams. Les enregistrements vidéo et les transcriptions demeurent confidentiels et sont accessibles uniquement aux membres de l'équipe d'évaluation. Un formulaire d'accord de participation présentant le projet d'évaluation a été signé par les participants préalablement à l'entrevue. Pour assurer la confidentialité des données, aucun verbatim associé aux DSPublique des participants n'est mentionné dans le rapport. Au total 21 entrevues ont été réalisées avec 34 personnes. Les entrevues individuelles réalisées au palier national (8) ont été menées auprès de deux membres de la coordination du projet et six membres du comité de suivi identifiés en collaboration avec le chargé de projet VRAC-PARC. La durée moyenne de ces entrevues a été de 45 minutes (de 22 à 112 minutes). En revanche, la totalité des entrevues (13) au palier régional a été réalisée avec deux membres du groupe de travail régional identifiés en fonction de leur ancienneté dans le projet et de leur participation active à la mise en œuvre du projet dans la mise en œuvre du projet VRAC-PARC dans chaque DSPublique. La durée moyenne de ces entrevues était de 49 minutes, variant entre 31 et 68 minutes.

Par ailleurs, l'évaluation met à profit les données issues d'un sondage en ligne conduit par la DSETT en avril 2022 auprès des équipes responsables du projet au palier régional. Le sondage a couvert la période d'activités du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Ces données essentiellement quantitatives sont relatives aux ressources humaines mobilisées pour la réalisation des activités

du projet en termes d'équivalent temps plein (ETP)³, à l'avancement ainsi qu'à l'exhaustivité de chacune des étapes clés de la méthodologie d'évaluation et aux activités participatives avec des acteurs externes.

Analyse des données

Les données recueillies lors des entrevues ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. L'analyse thématique réfère à la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (Paillé et Mucchielli, 2012). Les questions dans la matrice d'évaluation ont permis d'amorcer l'analyse en définissant les principaux thèmes. Le codage était ouvert, afin d'être en mesure de repérer des thèmes qui pouvaient émerger des entrevues (Strauss et Corbin, 2003). L'analyse de contenu thématique a été faite à l'aide du logiciel QDA Miner.

L'analyse des données de sondage a permis de faire un portrait du niveau d'avancement des évaluations de la vulnérabilité populationnelle en termes de pourcentage d'avancement de la réalisation des évaluations, d'équivalent temps plein affecté au projet, d'activités de communication externes organisées. Les groupes de travail régionaux ont estimé le pourcentage d'avancement par rapport à chaque étape de l'évaluation en se basant sur une échelle à 11 paliers (0 %, 10 %, 20 %, 40 %..., 100 %). Le pourcentage global d'avancement a été estimé à partir de la moyenne d'avancement pour les 12 étapes. Le sondage a également permis d'apprécier l'exhaustivité des évaluations par rapport aux étapes méthodologiques. L'exhaustivité de l'évaluation renvoie à l'achèvement de l'étape d'évaluation. L'estimation des pourcentages et moyennes a été faite à l'aide du logiciel MS Excel.

Forces et limites

La méthodologie retenue a été choisie en fonction des objectifs à atteindre et des ressources disponibles. Dans le cas de cette évaluation où une analyse de la perception de la mise en œuvre et où un portrait de l'avancement du projet est recherché, une approche mixte qualitative et quantitative a été retenue.

L'approche qualitative reposant sur des entrevues individuelles permet d'obtenir des explications, des points de vue et des suggestions détaillés et spécifiques aux différents contextes. De plus, cette méthode permet à l'interviewer de vérifier directement la compréhension et l'interprétation adéquate des questions. Cette approche permet la prise en compte des différents paliers pour mieux cerner les enjeux de mise en œuvre. Toutefois, il convient de considérer les résultats à la lumière de certaines limites liées à l'approche qualitative. Face à l'interviewer qui provient de la même organisation que la coordination du projet, il est possible que les participants veuillent présenter la réalité sous un angle meilleur (biais de désirabilité). Ce biais devrait toutefois être diminué par la confidentialité des données garantie aux interviewés dans l'accord de participation. De plus, les entrevues ont été réalisées

³ L'équivalent temps plein (ETP) moyen correspond à la fraction du temps total travaillé accordée au projet pour le nombre de mois indiqué.

par un professionnel formé et disposant d'expériences pertinentes sur les méthodes qualitatives. Tous les participants ont été informés qu'il n'y avait pas de bonne ou de mauvaise réponse et qu'ils n'étaient pas obligés de répondre aux questions. Par ailleurs, compte tenu du roulement de l'équipe projet dans les DSPublique, il a été jugé pertinent de convier deux participants aux entrevues pour augmenter la qualité et l'exhaustivité des données.

Par ailleurs, la réalisation des entrevues avec l'ensemble des 13 DSPublique constitue une force de la démarche méthodologique adoptée. L'organisation des entrevues avec toutes les DSPublique participant au projet a permis de garantir la prise en compte des spécificités de chaque région offrant ainsi un meilleur aperçu de la diversité et de la richesse des contextes. En revanche, le déséquilibre du nombre de participants entre les paliers national et régional s'est transposé dans le contenu et peut être perçu comme une limite.

Quant à l'approche quantitative, un questionnaire autoadministré en ligne a permis d'obtenir des réponses de l'ensemble des DSPublique participant au projet. Ce sondage a été conduit par la coordination du projet à la DSETT. Le recours à cette méthode ne permet pas de vérifier la compréhension et l'interprétation adéquate des questions. Cependant, des questions claires, précises, suivies de commentaires et d'exemples ont été fournies pour aider à la compréhension. De plus, les réponses des participants ont été triangulées à partir des évaluations préliminaires de la vulnérabilité.

Certains groupes de travail régionaux ont eu recours à des ressources externes pour les aider à réaliser l'évaluation de la vulnérabilité régionale. Dans la perspective de l'acquisition de connaissances et le renforcement des compétences dans laquelle s'inscrit le projet VRAC-PARC, cette démarche d'exécution peut s'avérer risquée si les ressources externes se substituent au groupe de travail des DSPublique pour réaliser la totalité de l'évaluation de la vulnérabilité régionale. L'analyse comparative entre les groupes de travail qui ont opté pour le recours aux ressources externes et celles qui ont réalisé l'évaluation par elles-mêmes n'était pas prévue au devis, mais pourrait être envisagée dans le futur pour approfondir l'évaluation à ce sujet.

4 RÉSULTATS

Les résultats présentés dans cette section correspondent à la mise en œuvre du projet VRAC-PARC du printemps 2019 au printemps 2022. Ils sont donc teintés par la pandémie de COVID-19 au cours de laquelle les directions de santé publique ont toutes été fortement sollicitées.

4.1 Mise en œuvre

L'initiative VRAC-PARC a été proposée aux DSPublique lors de la Table de concertation nationale en santé environnementale au printemps 2019. Compte tenu de l'enveloppe budgétaire initiale, l'intégration des DSPublique s'est faite progressivement suivant l'octroi de financement additionnel. Différents comités et groupes ont été constitués au palier national pour assurer la coordination des activités. Au palier régional, des groupes de travail régionaux ont été formés et ont constitué le noyau chargé du déploiement du projet. Ces comités et groupes se réunissent à des fréquences définies et variables pour discuter de divers enjeux en lien avec la réalisation des activités.

En collaboration avec différents partenaires, la coordination du projet s'attelle à renforcer les capacités des DSPublique à travers le soutien et l'accompagnement des groupes de travail régionaux. Ces efforts concordent avec la volonté manifeste de la coordination d'outiller les DSPublique pour réaliser l'évaluation de la vulnérabilité régionale aux CC (volet 1 : VRAC) et concevoir des plans d'adaptation aux CC en santé publique (volet 2 : PARC).

La réalisation du volet 1 a coïncidé avec la survenue de la pandémie de COVID-19. Cette situation a contribué à influencer la disponibilité des groupes de travail entraînant ainsi une disparité dans l'avancement. Malgré les défis rencontrés, la coordination du projet a veillé à poursuivre les efforts en vue de l'atteinte des objectifs.

4.1.1 Ressources déployées

Cette section porte sur les moyens/ressources déployés pour la mise en œuvre du projet VRAC-PARC, tant les ressources financières, humaines et matérielles que le soutien offert. Elle débute par l'appréciation de leur pertinence, suivie par une appréciation de l'efficience et de l'efficacité.

Pertinence des moyens/ressources

La pertinence se définit comme le caractère de ce qui est adapté à une situation. Elle est appréhendée en examinant si les moyens/ressources sont perçus comme suffisants, s'ils permettent de satisfaire les besoins exprimés par les DSPublique et s'ils tiennent compte des particularités des régions.

La plupart des participants à l'évaluation œuvrant au palier national affirment que les ressources financières prévues pour la mise en œuvre du projet VRAC-PARC ne sont pas suffisantes. Tout en étant l'élément déclencheur du projet, l'enveloppe budgétaire allouée initialement par Santé Canada n'a pas permis d'affecter du personnel à temps complet pour le déploiement et le suivi

du projet au palier national. Cependant, les enveloppes budgétaires complémentaires ont contribué à faire face à cette contrainte. La même observation a été faite au palier régional. Le projet VRAC-PARC a alloué en moyenne 61 150 \$ à chaque DSPublique pour environ quatre années d'intervention, hormis les frais administratifs. Cette fois, la contrainte financière a été atténuée par la sollicitation de personnel appartenant à d'autres équipes des DSPublique, le recours à des stagiaires et l'allocation de ressources financières et humaines à même les budgets des DSPublique. Certains groupes de travail régionaux ont rapporté avoir eu de la difficulté à recruter une ressource compétente quoique des ressources financières étaient disponibles, ce qui révèle alors plutôt un enjeu de recrutement.

Les ressources affectées dans les groupes de travail régionaux

Dans les DSPublique, ce sont principalement les membres des équipes de santé environnementale qui ont réalisé les activités du projet VRAC-PARC. Selon les résultats du sondage réalisé en mai 2022, moins d'un tiers des DSPublique, soit quatre groupes de travail régionaux, ont alloué plus d'un équivalent temps plein (ETP) total à la réalisation du projet lors de la dernière année financière. Dans ces DSPublique, en moyenne six personnes ont réalisé les activités du projet en y consacrant en moyenne 1,9 ETP total. En revanche, les deux tiers des DSPublique, soit neuf groupes de travail régionaux ont alloué moins d'un ETP total au cours de la dernière année à la réalisation du projet. Dans ces DSPublique, en moyenne quatre personnes ont travaillé sur le projet pour un ETP total moyen de 0,5. Les exigences de la gestion de la pandémie ainsi que les nombreux mandats à la charge du personnel pourraient expliquer les différences observées d'une organisation à l'autre.

Les ressources affectées au soutien vers les régions

Le soutien offert aux DSPublique a été rendu possible à travers plusieurs comités (comité de suivi, comité d'experts, comité de pilotage) au sein desquels se trouvent diverses expertises et compétences. Des experts scientifiques et professionnels acquis à la cause de l'initiative VRAC-PARC ont offert de leur temps et de leurs compétences pour accompagner les équipes projet portant l'évaluation régionale de la vulnérabilité aux CC. De plus, des ressources matérielles telles que la documentation, les webinaires, les données scientifiques et probantes ont été mises à la disposition des groupes de travail régionaux. D'un point de vue stratégique, ces différents comités au service du projet sont perçus comme des moyens nécessaires à la coopération de tous. Ils contribuent aussi à la sensibilisation de différentes institutions et de différents organismes au sujet de l'initiative VRAC-PARC.

Les ressources affectées à la collaboration entre partenaires

La collaboration entre la DSETT et les divers partenaires s'est exprimée entre autres à travers les comités et groupes constitués. L'organisation du travail au palier national requiert plusieurs rencontres entre les collaborateurs. Les participants au palier national ont instauré des fréquences de rencontres variables d'un comité à l'autre. Par exemple, le comité de suivi s'est rencontré une fois l'année pendant les deux premières années du projet. Cette fréquence a été jugée insuffisante par les membres du comité et a rendu discontinu le suivi du projet. En

réponse à cette situation, la fréquence des rencontres a doublé à partir de ce moment. Par ailleurs, le comité de suivi intervient surtout en fonction des demandes reçues des groupes de travail régionaux. Or, les membres du comité ont souhaité s'approprier davantage le travail effectué sur le terrain. Des présentations de l'avancement des évaluations de la vulnérabilité régionale ont donc été planifiées avec les groupes de travail pour les prochaines rencontres du comité de suivi. Quant au comité d'expertise, il n'a tenu qu'une rencontre en personne dans la première année du projet. Au moment de la collecte de données, ce comité d'expertise a été très peu sollicité (une centaine d'heures consacrée au projet).

Les ressources affectées au pilotage

Les rencontres du comité de pilotage au palier régional ont connu une évolution dans la forme et dans le contenu. Initialement, elles avaient pour objectif de partager des données et informations sur le projet ainsi que des informations plus générales. Par la suite, elles sont devenues des plateformes de partage d'expériences et de pratiques relatives à la réalisation des évaluations de vulnérabilité dans les régions. Les rencontres se tenaient normalement tous les 3-4 mois depuis le début du projet, avec une fréquence plus faible à cause de la pandémie. Depuis mars 2021, les groupes de travail régionaux ont convenu de manière concertée de rendre mensuelles leurs réunions du comité de pilotage. L'organisation du travail au sein de ces groupes est plutôt similaire d'une région à une autre. En fonction des ressources disponibles, un groupe de travail composé minimalement de deux personnes est formé, et veille à la mise en œuvre des activités. Cette équipe porte le projet et réseaute avec les autres acteurs internes et externes de façon à assurer la réalisation des activités.

Les ressources adaptées au mode virtuel du travail

De façon générale, il convient de souligner que mis à part la seule rencontre en présentiel organisée en début du projet dans les locaux de l'INSPQ en octobre 2019, l'ensemble des activités, des échanges et discussions réalisés dans le cadre de la première phase de mise en œuvre du projet VRAC-PARC s'est effectué en mode virtuel aux paliers national et régional. De plus, la pandémie a aussi forcé un mode de travail virtuel pour la plupart des autres activités. Les échanges par courriel, par Microsoft Teams ou autres applications professionnelles constituent le mode de communication principal adopté. Des canaux de rencontres Teams entre professionnels et experts, groupes de travail régionaux, stagiaires, sont créés selon les besoins du projet. Au total, la plupart des participants des deux paliers soulignent leur satisfaction à l'égard des moyens déployés malgré les contraintes posées par le travail en mode virtuel (difficultés de mobilisation, interaction virtuelle, défaillance de réseau Internet, etc.). Cependant, ils ont hâte au retour au contact réel entre collaborateurs et partenaires.

La satisfaction du besoin des DSPublique

Comme mentionné précédemment, les ressources financières allouées à VRAC-PARC dans les régions ont été insuffisantes pour répondre à leur besoin en termes de ressources humaines, soit le besoin d'affecter le personnel compétent pour réaliser les différentes activités prévues. Pour composer avec cette réalité, des solutions régionales ont été trouvées, c'est-à-dire des

ajustements faits par des directions de santé publique. Il s'agit en particulier de la mise à profit de stagiaires, l'affectation de ressources non prévues à cette fin, la création de nouveaux postes et parfois le recrutement de personnel.

Par ailleurs, la quasi-totalité des participants au palier national estime que globalement, la coordination du projet a pu répondre aux besoins en ressources matérielles et soutenir les groupes de travail régionaux en facilitant l'accès à la documentation, aux données climatiques, et en favorisant l'acquisition de connaissances et l'amélioration des compétences. Cependant, ces participants affirment ne pas avoir répondu à tous les besoins et préoccupations exprimés par le palier régional pour diverses raisons :

- Les ressources humaines disponibles au palier national sont limitées (du personnel à temps partiel jusqu'à l'été 2021) pour répondre aux sollicitations de 13 régions.
- La mobilisation des groupes de travail régionaux pour déterminer leurs besoins (outils méthodologiques, stratégies de communication avec les acteurs régionaux, etc.) a été difficile pendant la pandémie de COVID-19.
- L'accès à certaines expertises est parfois difficile et l'existence d'un groupe d'expertise ne garantit pas la présence de toutes les expertises nécessaires. Certaines questions des groupes de travail régionaux nécessitent d'aller chercher de l'expertise à l'extérieur du Québec et du Canada, ou bien cette expertise n'existe simplement pas.
- Certaines questions n'ont simplement pas de réponses pertinentes dans la littérature et nécessitent de faire des choix qu'il importe de justifier dans la méthodologie.

Par contre, les participants au palier régional soulignent l'accessibilité et la promptitude de la coordination du projet VRAC-PARC à répondre à leurs préoccupations. Ceci a été facilité par la mise en place du comité de pilotage et la tenue de rencontres bilatérales ad hoc entre la DSETT et les groupes de travail régionaux. De plus, le projet a favorisé l'initiation de rencontres entre différents groupes de travail régionaux (en sous-groupe) pour échanger notamment des documents, des méthodologies et des pratiques, ce qui leur a permis de faire évoluer leurs travaux respectifs.

La prise en compte des spécificités régionales dans l'affectation des ressources

Enfin, bien que les ressources financières soient allouées de manière similaire parmi les DSPublique, les ressources matérielles et le soutien le sont de manière spécifique, adaptée aux groupes de travail et à leur région.

Les régions du Québec présentent des caractéristiques diversifiées (conditions, populations, ressources, etc.). L'ensemble des participants rapportent que les outils méthodologiques proposés par le cadre d'évaluation s'inscrivent dans un cadre général. Selon les participants au palier national, ces outils ont été élaborés dans la perspective de stimuler les groupes de travail à les adapter aux contextes spécifiques de leurs régions. De plus, le soutien offert à travers entre autres les webinaires, ateliers et rencontres bilatérales ad hoc, s'inscrit dans cette même

perspective qui consiste à accompagner les groupes de travail régionaux à individualiser et à bonifier l'adaptation des outils méthodologiques aux contextes spécifiques des régions.

La majorité des participants du palier national et du palier régional estime que malgré les budgets limités, les ressources matérielles, le soutien et les moyens utilisés pour réaliser le projet VRAC-PARC sont assez pertinents. Cette appréciation est soutenue par le caractère novateur du projet VRAC-PARC qui s'inscrit dans un élan d'initiatives concrètes de lutte et d'adaptation aux CC. Il ambitionne poser les jalons pour des actions concrètes et effectives de la part de la santé publique, visant à améliorer l'adaptation et la résilience des communautés aux CC. Néanmoins, il importe de souligner la nécessité d'assurer l'accès à des ressources financières conséquentes et la disponibilité de personnel compétent pour garantir la continuité de cette initiative. De même, il semble nécessaire de partager l'expérience terrain (des groupes de travail régionaux) avec le comité de suivi, pour une meilleure appropriation de ses membres.

L'efficacité et l'efficience perçues des moyens/ressources

Pour cette évaluation, le terme efficacité réfère à l'atteinte des objectifs fixés. Quant à l'efficience, elle fait référence au rapport entre les résultats et les ressources utilisées pour les atteindre. Nous avons sondé la perception des participants à ce sujet.

L'atteinte des objectifs fixés

Le projet VRAC-PARC vise plusieurs objectifs (section 2.1). Selon les participants du palier national, les moyens/ressources déployés dans le cadre du projet ont contribué à l'atteinte partielle des principaux objectifs du projet. En outre, des évaluations de la vulnérabilité populationnelle aux CC sur le plan de la santé (volet VRAC) ont été conduites dans les régions et des rapports préliminaires ont été soumis à la coordination du projet en avril 2022. Cependant, comme ce sera précisé plus loin (section 4.2), le niveau d'atteinte de ces objectifs est variable d'une région à l'autre.

Par ailleurs, les participants du palier national constatent l'atteinte d'autres objectifs importants, en particulier :

- La sensibilisation des acteurs régionaux et des décideurs sur la nécessité de prendre action face aux CC.
- La valorisation du rôle de la santé publique dans la lutte et l'adaptation aux CC qui connaît une évolution. Ainsi, à travers son déploiement, le projet VRAC-PARC contribue à positionner la santé publique comme un acteur dans l'adaptation aux changements climatiques.
- La contribution à l'interdisciplinarité pour briser le travail en vase clos et pour encourager le développement de réseaux de partenariat entre les acteurs internes et régionaux sur les questions de vulnérabilité, d'adaptation aux CC et le rôle de la santé publique.

- Le renforcement des capacités et l'amélioration des compétences en CC dans le secteur de la santé.

Au palier régional, la grande majorité des participants partagent les commentaires des participants du palier national. Les objectifs suivants sont plus souvent identifiés comme étant atteints : davantage d'interdisciplinarité à travers le renforcement de la collaboration interne et externe, la sensibilisation des acteurs régionaux aux effets sur la santé des CC et au rôle de la santé publique, ainsi que le renforcement des capacités en CC dans le secteur de la santé. On constate néanmoins que l'atteinte de ces objectifs est souvent partielle et varie selon les groupes de travail régionaux. Par exemple, quelques participants rapportent que la collaboration interne au sein des DSPublique n'est pas encore bien établie, car elle se heurte au formalisme administratif de la part d'acteurs internes. Dans certaines DSPublique, les activités de collaboration avec les acteurs régionaux externes étaient toujours en cours de planification.

Le projet VRAC-PARC est en cours de réalisation, avec de bonnes projections d'atteinte des objectifs. Les ressources allouées par le projet, de même que les ajustements faits par les DSPublique, en particulier l'allocation de ressources additionnelles et la mise à disposition de personnel compétent, ont permis à la plupart des groupes de travail régionaux d'entreprendre les activités du projet et de soumettre les rapports préliminaires d'évaluation de la vulnérabilité régionale. Ainsi, le projet a permis d'offrir un soutien aux régions, d'augmenter leur capacité et de susciter des collaborations pour la réalisation de ces évaluations de la vulnérabilité régionale aux CC. Les niveaux d'atteinte sont néanmoins variables selon les régions.

L'efficience dans l'atteinte des objectifs

Au palier national, compte tenu des contraintes dans les ressources disponibles, la coordination du projet est bien au fait de la nécessité d'optimiser leur utilisation pour l'atteinte des objectifs de VRAC-PARC. La question de l'efficience se pose de façon particulière avec l'avènement de la pandémie de COVID-19 en mars 2020. Cette crise de grande ampleur a totalement modifié les priorités, les calendriers et l'affectation des ressources. À ce moment, la plupart des groupes de travail régionaux ne s'étaient pas encore approprié la démarche. Durant la première année, la coordination du projet a été contrainte à solliciter au minimum les DSPublique, de façon à ne pas nuire à leurs actions prioritaires en regard de la pandémie. Par conséquent, l'analyse de besoins en vue de l'optimisation du soutien méthodologique n'a pas pu être réalisée en début de projet comme prévu. Tout en étant elle aussi sollicitée par les actions prioritaires en regard de la pandémie, l'équipe de soutien du projet VRAC-PARC a néanmoins pu faire quelques avancées durant cette période, en particulier dans la collecte de données et la veille scientifique. Ce n'est que graduellement que les liens de collaboration ont pu être renoués, par la suite, avec les régions. En somme, la question de l'efficience est à mettre en perspective pour la première année de mise en œuvre du projet. Ceci n'empêche cependant pas les participants à l'évaluation de porter un regard positif sur l'efficience dans l'utilisation des ressources au palier national.

Au palier régional, les participants issus des DSPublique rapportent que l'efficacité du projet a été influencée par divers facteurs dont inévitablement la pandémie. Ainsi, tous soulignent avoir été significativement affectés par les répercussions de celle-ci. La plupart ont été contraints de suspendre les activités pour une période variant d'un an à un an et demi en raison du délestage affectant le personnel nécessaire (équipe Santé environnementale ou stagiaire). Les ressources financières ont néanmoins été utilisées pour réaliser les activités du projet, mais selon un calendrier différent. En guise de flexibilité, la coordination du projet a permis aux DSPublique le report de l'utilisation des fonds à l'année subséquente pour s'adapter au contexte de la pandémie. Enfin, dans certaines DSPublique, l'allocation de ressources financières additionnelle et la mise à disposition de personnel compétent additionnel par certaines DSPublique sont à prendre en compte dans l'appréciation de l'efficacité des moyens/ressources utilisés par le projet.

La coordination du projet affirme qu'il est plus que nécessaire d'optimiser les ressources limitées, en vue de l'atteinte des objectifs du projet. Malgré les questionnements relatifs à l'efficacité opérationnelle qui se posent, les participants au palier national soutiennent que les moyens/ressources pour réaliser le projet VRAC-PARC ont été utilisés de manière efficace.

Au palier régional, le fait que le personnel compétent ait été mobilisé sur les dossiers prioritaires en réponse à la pandémie a significativement affecté l'efficacité durant une période d'un an à un an et demi selon les régions.

4.1.2 Activités

La mise en œuvre du VRAC-PARC consiste essentiellement à apporter un soutien scientifique aux groupes de travail régionaux. Ce soutien doit se traduire par l'acquisition de connaissances et le transfert des compétences afin de permettre aux DSPublique la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et la formulation de mesures d'adaptation qui reflètent les réalités des régions. Un cadre définissant la démarche méthodologique et les outils nécessaires ont été proposés pour guider la mise en œuvre de ces activités par l'équipe responsable du soutien auprès des DSPublique.

Cadre et outils méthodologiques

Cette partie du rapport s'intéresse à la qualité du cadre et des outils méthodologiques. Seuls le cadre d'évaluation de la vulnérabilité régionale en matière de santé publique (Demers-Bouffard, 2019) et les outils méthodologiques développés à cette fin ont été pris en compte pour la présente évaluation. Le contenu technique et méthodologique du cadre n'a pas été évalué. En revanche, la qualité a été appréciée en se basant sur l'utilisation (ou non) de données probantes et la manière (concertée ou non) dont il a été conçu.

Conception sur la base de données probantes

La coordination du projet VRAC-PARC a procédé à une revue de littérature des cadres d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques en incluant les sources provenant de la littérature scientifique et grise. Cette revue de littérature a été élaborée en se basant en particulier sur des articles d'études scientifiques et de la littérature grises auxquels s'ajoutent des références des sites Internet d'organisations gouvernementales. Elle a été menée en se basant aussi bien sur des données empiriques que probantes.

Par ailleurs, une veille scientifique et grise est réalisée afin d'assurer une actualisation continue des connaissances relatives à l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation aux CC. Cette veille nourrit la publication d'un bulletin mensuel comportant des éléments de la littérature grise et scientifique, des informations d'intérêt général et des données ajoutées à la bibliothèque partagée sur Teams. Au regard de ces éléments, la totalité des participants aux paliers national et régional reconnaît que, tout en étant inspiré de la littérature scientifique et grise, le cadre d'évaluation accorde de la flexibilité et facilite l'adaptation aux contextes des régions. Il a été surtout utile pour faciliter la transition lors des roulements du personnel au sein des groupes de travail régionaux. Par ailleurs, la renommée scientifique de l'INSPQ a été perçue par bon nombre des participants comme un gage de qualité des productions.

Conception de manière concertée

Au palier national, la coordination du projet déclare que le cadre d'évaluation n'a pas été conçu de manière aussi concertée que souhaité. En effet, les nombreuses relances pour obtenir les retours des groupes de travail régionaux sur la première version rédigée par les responsables n'ont pas été concluantes. Cette situation se justifierait par le fait que les groupes de travail régionaux n'avaient pas encore réellement commencé l'exercice d'évaluation. De plus, la survenue de la pandémie n'a pas favorisé l'élaboration des commentaires par ces derniers. Au palier régional, les groupes de travail régionaux témoignent qu'en début de projet, ils n'avaient pas une idée claire dans ce à quoi ils s'engageaient. Certains auraient souhaité des balises plus claires pour être accompagnés dans la mise en œuvre. Étant peu familiers avec la démarche, les participants des DSPublique déclarent qu'il leur était difficile d'avoir un regard critique sur le cadre proposé puisqu'ils n'avaient pas de connaissance précise ni d'expérience en début de projet. Les retours sur expériences permettront de mettre à jour ce cadre d'évaluation afin d'en faciliter l'usage par les autres régions qui se prêteront à l'exercice. La grande majorité des participants des DSPublique trouve que le cadre d'évaluation est actuellement trop large et aurait besoin d'être plus succinct. Certains participants des DSPublique rapportent que des aspects méthodologiques (par exemple, portrait climatique, cartographie) sont trop détaillés et requièrent parfois de l'expertise pointue qui n'est pas nécessairement disponible dans leur milieu. Néanmoins, la grande majorité estime que le cadre d'évaluation fournit beaucoup d'éléments méthodologiques et structurants qui facilitent leur travail.

Quant aux outils méthodologiques, ils ont été élaborés de manière concertée. Conçus dans l'optique de ne pas paraître prescriptifs par rapport à une méthodologie ou à une approche spécifique, ces outils assez généraux doivent plutôt encourager différentes façons de faire qui puissent s'adapter au contexte de chaque région. L'analyse des besoins des groupes de travail régionaux et les échanges subséquents ont facilité la concertation en vue d'un choix raisonné pour des outils adaptés aux spécificités de chaque région. Ce constat est corroboré par l'ensemble des participants aux paliers national et régional.

Le cadre pour accompagner les groupes de travail régionaux dans l'évaluation de la vulnérabilité propose une démarche méthodologique flexible, adaptable selon le contexte. Fortement inspiré par une revue rigoureuse de la littérature, ce cadre pourrait néanmoins être amélioré à travers la concertation et le retour sur les expériences des groupes de travail.

Quant aux outils méthodologiques proposés, quoique généraux, ils ont été adaptés aux contextes des régions de manière plus concertée. Il est attendu que les plans d'adaptation aux CC découlant des évaluations de la vulnérabilité régionale puissent se faire à partir d'un cadre d'élaboration qui tiendra compte des leçons apprises jusqu'ici.

Soutien scientifique

Cette partie du rapport porte sur la qualité du soutien scientifique offert. Le soutien scientifique renvoie à l'accompagnement des groupes de travail régionaux offert par l'équipe Changements climatiques de la DSETT de l'INSPQ. Il englobe toutes les ressources matérielles et l'appui offerts aux DSPublique. La qualité du soutien scientifique a été appréciée en se basant sur les critères suivants : utilisation des données probantes et la satisfaction des besoins des DSPublique.

L'utilisation des données probantes

La totalité des participants du palier régional souligne que le soutien offert par le palier national se fonde sur des principes scientifiques rigoureux et sur l'utilisation de données issues d'études empiriques pour répondre à leurs préoccupations. Les participants affirment que les discussions sur le choix d'une approche, d'une méthodologie ou d'un outil par rapport à d'autres ont été très souvent appuyées par des sources et références recueillies dans la littérature scientifique ou grise. Ces échanges ont été d'autant plus intéressants que certains groupes de travail ont sollicité dans le cadre de cet exercice, l'expertise de chaire de recherche universitaire ou de consultants privés pour les accompagner.

La satisfaction des besoins des groupes de travail

L'équipe de la DSETT en lien avec les groupes de travail régionaux voit le soutien aux DSPublique comme étant son mandat premier. De ce fait, son travail au quotidien consiste à répondre aux questions et aux préoccupations des groupes de travail au meilleur des connaissances dont elle dispose. Sont organisées des rencontres bilatérales et des formations

webinaires sur des thématiques spécifiques dirigées par des experts, de même que sont produits des bulletins mensuels afin de renforcer les connaissances et les compétences des acteurs internes et externes des DSPublique. Deux défis sont néanmoins observés, soit la capacité d'anticipation des besoins des groupes de travail (en particulier les besoins relatifs aux outils de méthodologie, outils de concertation et de communication avec les acteurs régionaux) et le renforcement de la veille scientifique (sur les méthodes, les projets pilotes, les appels à propositions de projets) à travers une sollicitation plus accrue du groupe d'experts.

La grande majorité des participants du palier régional formulent des commentaires positifs à l'endroit du soutien scientifique offert par la DSETT. Ils rapportent avoir observé une évolution positive de celui-ci. La mise en place du comité de pilotage, l'augmentation de la fréquence des rencontres de celui-ci, la création d'un espace de partage des ressources, l'organisation de rencontres bilatérales ad hoc et de formations en mode webinaire sont autant d'activités perçues favorablement. De plus, des témoignages au sein des groupes de travail régionaux révèlent que la coordination du projet a participé à des ateliers avec les acteurs externes dans des régions pour aider en particulier à la sensibilisation sur le projet VRAC-PARC. Par exemple, un groupe de travail rapporte avoir été positivement marqué par la disponibilité et la promptitude de l'équipe de la DSETT à répondre à un questionnement sur la géomatique. Elle a su très rapidement organiser une rencontre bilatérale ad hoc avec un expert de l'INSPQ et des ressources pertinentes lui ont été offertes pour répondre à sa préoccupation, témoigne-t-on. Par ailleurs, la communauté de pratique qu'incarne le comité de pilotage demeure aussi un forum louangé de tous les participants.

Bien que la satisfaction globale des groupes de travail à l'égard du soutien scientifique soit assez bonne, il convient de signaler des commentaires relatifs à la démarche de soutien émis par quelques-uns de ces groupes. Certains participants des groupes de travail soulèvent un enjeu relié à la dynamique de travail DSETT-DSPublique. Ils estiment que la DSETT a souvent adopté une posture neutre plutôt que d'orienter de façon précise et faire des suggestions directes aux régions au-delà des outils. Pour ces participants, il aurait été plus aidant si la DSETT avait été plus directive sur des aspects pointus, plutôt que de référer les groupes de travail à la littérature. Enfin, dans le même ordre d'idées, au regard du caractère ambitieux du projet, quelques groupes de travail font la suggestion d'adopter une démarche de travail pas-à-pas. En effet, ils souhaitent que l'on découpe le projet en étapes afin d'offrir un accompagnement qui permet de le construire de façon plus dynamique avec les groupes de travail régionaux.

Les participants estiment que le soutien scientifique offert par la DSETT est de qualité malgré son déploiement graduel au fil du temps. Au palier régional, la grande majorité des participants témoignent de leur satisfaction et formulent des commentaires positifs à cet égard. En plus de reconnaître les assises scientifiques de la méthodologie qui leur est proposée, ces participants soulignent l'accessibilité de l'équipe et la promptitude dont elle fait montre à l'endroit de leurs préoccupations.

Cependant, des points d'amélioration ont été soulignés concernant certains aspects de la dynamique de soutien (s'adapter aux capacités régionales en étant, par exemple, plus directif sur des aspects méthodologiques pointus) et de la démarche de travail (favoriser une démarche pas-à-pas afin de construire le projet de façon plus dynamique).

Transfert des connaissances et acquisition de compétences

Cette section porte sur le transfert des connaissances et l'acquisition de compétences. Elle traite aussi du degré de satisfaction par rapport à la participation des acteurs internes et externes dans le cadre des activités de transfert.

Le transfert des connaissances pour l'acquisition de compétences est un objectif du projet VRAC-PARC. Il peut être décliné en trois axes : transfert entre la coordination du projet et les groupes de travail (axe 1), transfert en interne dans les DSPublique (axe 2) et transfert entre les groupes de travail et les acteurs externes (axe 3).

Par rapport à l'axe 1, on constate que le soutien scientifique offert par la DSETT favorise le renforcement des connaissances et des compétences des groupes de travail à travers les différentes activités susmentionnées (l'élaboration du cadre d'évaluation, la documentation, les webinaires, les ressources de formations, etc.). La grande majorité des participants des DSPublique reconnaissent avoir renforcé leurs capacités et amélioré leurs compétences en matière d'élaboration des portraits climatiques, de méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité, de connaissance du contexte régional en lien avec l'évaluation, de communication, et de transfert des connaissances en lien avec l'évaluation. Quatre répondants sur dix situent à très élevé le niveau de connaissances et de compétences acquises à ce moment dans le cadre de VRAC-PARC (tableau 1). Tout en ayant un point de vue positif, les autres répondants situent plutôt ce niveau à peu élevé sur une échelle de Likert à quatre niveaux (très faible, assez faible, peu élevé ou très élevé). Les participants des DSPublique indiquent s'inscrire dans la logique de maîtriser un certain nombre de connaissances et de compétences pour en assurer le transfert en vue d'outiller les collègues et les partenaires, et non dans l'optique de se qualifier eux-mêmes d'experts en matière de CC. C'est donc grâce à l'interdisciplinarité et la collaboration avec des acteurs internes et externes que le projet favorise les connaissances en matière de surveillance, de promotion-prévention, et de communication.

Tableau 1 Niveau de connaissances et de compétences acquises par les participants des groupes de travail régionaux

DSPublique*	Participant 1	Participant 2
Z	Très élevé	Très élevé
C	Peu élevé	Très élevé
K	Très élevé	Très élevé
W	Peu élevé	Très élevé
P	Peu élevé	Très élevé
T	Très élevé	Peu élevé
G	Peu élevé	Peu élevé
S	Peu élevé	Peu élevé
L	Peu élevé	a**
F	Très élevé	Peu élevé
D	Peu élevé	Peu élevé
Q	Très élevé	Très élevé
R	Peu élevé	Peu élevé

* Les numéros des DSPublique ont été remplacés par des lettres afin de préserver l'anonymat.

** a : Le participant 2 est une ressource externe qui a aidé la DSPublique à réaliser l'évaluation de la vulnérabilité régionale.

Par rapport à l'axe 2, qui se situe au palier régional, le transfert se fait très souvent lors des rencontres d'équipes de la DSPublique, où les autres équipes sont sollicitées pour collaborer au projet VRAC-PARC. Plusieurs autres équipes ont été d'un soutien important, en particulier les équipes de surveillance, de promotion-prévention et de communication dans l'élaboration des portraits climatiques et populationnels. La plupart des participants des DSPublique rapportent qu'ils sont assez satisfaits, voire très satisfaits de la participation des acteurs internes. Par ailleurs, la question de développer des outils pour aider à la sensibilisation et à la communication sur le projet est en cours de discussion au sein du sous-comité de communication.

L'axe 3 concerne le transfert entre les groupes de travail régionaux et les acteurs externes, notamment dans le cadre des concertations. Les participants au palier régional rapportent que le projet a favorisé des réflexions sur la concertation régionale pour identifier et cibler des partenaires régionaux potentiels, prêts à agir en matière d'adaptation aux CC. L'implication de ces acteurs s'est essentiellement faite à travers des ateliers de concertation, de partage, de consolidation ou de validation des choix d'aléas et d'indicateurs climatiques. Au cours de la dernière année avant la présente évaluation, au minimum 52 activités rassemblant 533 acteurs externes ont été organisées au palier régional⁴. Les acteurs externes sollicités par les groupes de travail varient d'une région à une autre. Les plus fréquemment cités par les participants sont les municipalités régionales de comté, les municipalités, les conférences administratives régionales, les organismes communautaires, les conseils régionaux de l'environnement, les directions régionales de la sécurité publique et les organismes communautaires. La satisfaction des

⁴ Les données fournies par quatre DSP lors du sondage sont manquantes ou incomplètes.

groupes de travail par rapport à la participation de ces acteurs dépend du niveau d'avancement du projet et varie d'un acteur à un autre. Quoique la pandémie ait limité la mobilisation des acteurs externes, la majorité des participants des DSPublique s'estime plutôt satisfaite de leur participation aux différentes activités. De plus, l'enthousiasme suscité par le projet augure de meilleures perspectives de collaboration.

Certains groupes de travail régionaux ont eu recours à des ressources externes (chaire de recherche universitaire et consultant indépendant) pour les aider à réaliser certaines parties des évaluations de la vulnérabilité régionale. La moitié du groupe de DSPublique ayant eu recours à des ressources externes estime avoir renforcé leurs capacités à conduire l'évaluation de la vulnérabilité régionale. La seconde moitié quant à elle, déclare s'être approprié dans une moindre mesure les aspects techniques, d'analyse et d'interprétation des données. Contrairement à la première moitié qui a recruté du personnel afin de porter les projets en CC, et qui a su mobiliser et collaborer avec les autres équipes de leurs directions, la deuxième moitié déclare avoir connu un taux élevé de roulement de personnel, ainsi que de la difficulté à mobiliser les acteurs internes et externes à leur DSPublique. De plus, la présence d'une ressource externe aurait contribué à limiter l'appropriation des aspects méthodologiques au sein des groupes de travail.

La grande majorité des participants au palier régional affirme avoir renforcé ses compétences en matière d'élaboration des portraits climatiques et de méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité aux CC. Elle rapporte avoir développé des connaissances accrues du contexte régional par rapport à la vulnérabilité aux CC.

Au sein des DSPublique, plusieurs équipes ont participé de manière satisfaisante, voire très satisfaisante à l'élaboration des portraits climatiques et populationnels. Il s'agit en particulier des équipes de surveillance, de promotion-prévention et de communication.

Le transfert des connaissances et l'acquisition de compétences ont été possibles notamment à travers des ateliers de concertation et des exercices de validation des choix d'aléas et d'indicateurs climatiques. La majorité des participants du palier régional s'estime plutôt satisfaite de leur participation aux différentes activités, mais la mobilisation des acteurs externes aux DSPublique a été une contrainte de mise en œuvre, particulièrement pendant la pandémie.

4.1.3 Facteurs de mise en œuvre

Cette section présente les principaux facteurs ayant influencé la mise en œuvre du projet VRAC-PARC, soit en favorisant sa réalisation, soit en la limitant. Plusieurs facteurs communs sont ressortis lors des entrevues. Toutefois, les résultats sont présentés selon la perspective des deux groupes de participants (national et régional) dans le but de bien distinguer leurs réalités. Au

besoin, les facteurs communs sont rapportés lorsque les perceptions sont différentes d'un groupe à l'autre.

PALIER NATIONAL

Facteurs favorisants

Le fait que les CC constituent un enjeu d'actualité de plus en plus préoccupant ressort d'emblée comme un facteur favorable du point de vue des participants au palier national. L'enjeu est de plus en plus palpable que les événements climatiques extrêmes vont s'accélérer et mettre à l'épreuve la résilience des communautés. Les alertes des scientifiques et des groupes d'influenceurs ont commencé par se traduire en mouvements sociaux partout sur la planète, contraignant ainsi les acteurs politiques à prendre des actions concrètes et effectives pour lutter contre les CC. Ce contexte à la fois global et spécifique au Québec et à ses régions offre donc un certain engouement citoyen et politique en santé publique, favorable aux initiatives environnementales telles que le VRAC-PARC, facilitant ainsi leur financement. Ainsi, le financement par Santé Canada à travers le programme ADAPTATIONsanté, complété par le PACC 2013-2020, est perçu comme la bougie d'allumage du VRAC-PARC. L'ensemble des participants au palier national soutient que ces financements ont été déterminants. Ils ont particulièrement permis d'affecter une ressource à temps complet à partir de l'été 2021 pour la mise en œuvre au palier national.

Le projet a été présenté aux directeurs de santé publique siégeant à la Table de concertation nationale en santé environnementale en 2019. Le nombre de régions participant au projet a augmenté au fil des années. Au printemps 2019, huit régions ont intégré le projet après la confirmation de financement de Santé Canada. Cinq autres régions qui participaient au projet en tant que membres observateurs ont finalement intégré la démarche à l'automne 2019 à la suite du cofinancement du PACC 2013-2020. Au moment de l'évaluation du VRAC-PARC, un total de 13 régions participaient au projet. Deux autres régions participaient en tant qu'observatrices, mais se sont abstenues jusqu'ici de tout engagement formel bien qu'elles participaient aux activités du comité de pilotage. Cette volonté de plusieurs régions de faire partie de cette initiative et d'être des parties prenantes actives favorise et facilite la collaboration et la mise en œuvre du projet. La majorité des participants rapportent que l'assentiment et l'engagement manifestes de plusieurs régions constituent non seulement un point positif, mais un facteur facilitant qui témoignent de l'importance de l'enjeu des CC dans les régions et de leur volonté de contribuer à l'action ne serait-ce que d'un point de vue de santé publique.

Bien que l'engagement soit manifeste, il demeure crucial que la collaboration entre ces différentes parties prenantes soit convenablement assurée. Ainsi, la plupart des participants soulignent que la gestion efficace des relations de collaboration est rendue possible en particulier grâce à l'ouverture d'esprit et à l'écoute active de la coordination du projet. La mise en place d'un mécanisme de gestion du flux des sollicitations des experts des comités et groupes par les DSPublique constitue une illustration de mécanismes favorisant cette bonne et saine relation entre les différents acteurs du projet VRAC-PARC.

Par ailleurs, quelques participants ont relevé la structure de gouvernance du projet VRAC-PARC comme facteur facilitant sa réalisation. En effet, le projet VRAC-PARC est sous la gouvernance de l'INSPQ qui en coordonne les activités. De par son expérience, son expertise en CC ainsi que sa bonne connaissance du réseau de la santé, l'INSPQ a mis en place une structure de gouvernance constituée de divers comités et groupes dans lesquels interagissent des professionnels et des experts. Cette structure de gouvernance a facilité la mise en œuvre du projet en favorisant la fluidité de l'information, la collégialité entre les parties prenantes et l'efficacité des processus.

Dernier facteur, la coordination du projet souligne l'influence positive de la réputation de l'INSPQ à l'extérieur du Québec et des fructueuses relations de collaboration qu'il entretient avec différents acteurs comme Ouranos, Santé Canada, Environnement et Changement climatique Canada. Cette renommée et ces relations préexistantes ont contribué à mobiliser les ressources, puis à concevoir et réaliser le projet.

Facteurs limitants

La majorité des participants au palier national souligne que le financement du VRAC-PARC n'est pas suffisant pour mettre en œuvre entièrement et durablement le projet. Autant il a constitué la bougie d'allumage, autant il en constitue une limite. La réalisation des activités nécessite des ressources pour assurer un soutien de qualité aux DSPublique. Le financement complémentaire provenant du PACC 2013-2020 a permis de pallier un tant soit peu cette contrainte, mais le besoin en ressources compétentes demeure, d'autant plus qu'éventuellement d'autres groupes de travail régionaux devraient se joindre au projet.

La totalité des participants interviewés signale que la pandémie de COVID-19 demeure un facteur externe qui a ralenti la mise en œuvre du projet. Son influence a cependant été moins observée au palier national comparativement au palier régional où les groupes de travail dans les DSPublique ont été fortement mobilisés pour gérer la pandémie. Le délestage d'activités en région a ralenti la mise en œuvre du projet à l'échelle du Québec et le besoin de soutien dans bien des régions. Toutefois, l'évolution de la pandémie et sa gestion ont été variables d'une région à l'autre, entraînant ainsi des disparités quant à l'avancement du projet (voir la section 4.2).

D'autres facteurs ont limité la réalisation du projet. Comme corollaire de la pandémie, la coordination révèle que la construction de la relation de confiance et de travail entre la DSETT et les groupes de travail régionaux a été ralentie. Ce n'est qu'après un an de gestion de pandémie que cette relation est devenue plus effective et intense grâce à l'augmentation de la fréquence des rencontres du comité de pilotage.

De plus, avec la pandémie qui s'étirait dans le temps, le projet VRAC-PARC a pu manquer de soutien stratégique ou politique à certains moments pour bien le positionner. Certains participants font valoir la difficulté qu'il y a eu à présenter ce projet comme pertinent, essentiel et prioritaire dans la réalité pandémique.

En ce qui a trait à la priorisation des activités, la coordination reconnaît l'évaluation tardive des besoins des groupes de travail régionaux comme étant un facteur qui a également ralenti la mise en œuvre du projet. La détermination de ces besoins (outils méthodologiques de communication et de promotion du projet, fiches thématiques, etc.) aurait dû être faite plus en amont afin de développer en conséquence le matériel nécessaire aux travaux d'évaluation de la vulnérabilité régionale. En raison de la pandémie, l'analyse des besoins a finalement été effectuée au printemps 2021 de sorte que les résultats obtenus ont surtout servi à l'avancée des travaux.

Enfin, le caractère immuable de certains échéanciers constitue un facteur limitant majeur. En effet, malgré la perte de temps (d'un an et demi à deux ans) occasionnée par la pandémie, les échéanciers initiaux validés avec Santé Canada sont restés inchangés⁵. La mitigation mise en place a consisté à convenir avec les bailleurs du caractère non approfondi des évaluations de la vulnérabilité si les échéances étaient maintenues. Cette mesure a contribué à baisser la pression sur les équipes de travail, lesquelles tenaient à développer des plans d'adaptation complets et de qualité. Les récentes discussions révèlent que les nouvelles échéances du projet sont celles du plan de mise en œuvre 2022-2027 du Plan pour une économie verte.

PALIER RÉGIONAL

Facteurs favorisants

Les participants dans les DSPublique ont indiqué plusieurs éléments relatifs à la coordination du projet au palier national. À l'unanimité, les qualités professionnelles de la coordination du projet ont été vantées et mises de l'avant. Elle incarne l'ouverture, la disponibilité, l'accessibilité et la promptitude. Ces qualités ont permis d'établir une relation de confiance permettant de satisfaire les préoccupations des groupes de travail et d'assurer le suivi régulier de la mise en œuvre des activités du projet.

La mise en place du comité de pilotage et des rencontres bilatérales ad hoc entre la DSETT et les groupes de travail sont qualifiées de facteurs facilitant énormément l'avancement du projet. En effet, ces forums offrent aux groupes de travail la possibilité d'exprimer leurs besoins, de présenter et de discuter avec leurs pairs des approches et méthodologies utilisées pour réaliser les activités du projet. De ce fait, le comité de pilotage est perçu comme une communauté de pratique en évaluation de la vulnérabilité régionale aux CC qui favorise les échanges de pratiques et l'apprentissage par les pairs. En ce sens, elle représente une fierté pour l'équipe de la DSETT.

Majoritairement, les participants dans les DSPublique signalent que la revue de littérature et le cadre d'évaluation élaborés et mis à disposition par la coordination constituent des facteurs facilitants du projet. Bien que l'amélioration du cadre d'évaluation est souhaitable, les participants trouvent qu'il est un bon guide et fournit beaucoup d'éléments méthodologiques et structurants pour réaliser l'évaluation de la vulnérabilité régionale. Certaines DSPublique attirent

⁵ Le PACC 2013-2020 a offert une flexibilité des échéances.

l'attention sur le fait que ces documents sont d'autant plus aidants que le roulement de personnel a été important.

Sur le plan des ressources financières, quelques participants dans les DSPublique ont fait mention de la flexibilité offerte par les bailleurs et la DSETT. En effet, la flexibilité accordée par la coordination du projet dans le report du financement d'une année budgétaire à une autre a permis de mener les activités du projet de façon continue ou discontinue dépendamment de la gestion de la pandémie dans les régions.

Sur le plan organisationnel, malgré les ressources limitées, la plupart des participants dans les DSPublique soulignent la volonté des cadres des DSPublique de faire des CC une priorité. Celle-ci se traduit par la participation à l'initiative VRAC-PARC, puis par les ajustements faits par les directions en légitimant le travail sur le projet du personnel en poste ou en recrutant du personnel, ou encore en affectant des étudiants stagiaires lorsque les conditions le permettent.

Facteurs limitants

Certains facteurs limitants ont été recensés par les répondants des deux paliers, en particulier la pandémie de COVID-19, les ressources financières limitées, le manque de disponibilité de personnel compétent, l'inflexibilité de certains échéanciers et des livrables malgré le report du financement d'une année budgétaire à une autre. D'autres facteurs d'importance sont rapportés au palier régional.

L'un des obstacles majeurs rapportés par la quasi-majorité des participants des DSPublique a été leur méconnaissance initiale de l'ampleur et des exigences de l'évaluation de la vulnérabilité. En effet, ils rapportent que leur perception du projet ne correspondait pas à la réalité, le projet est large et ambitieux. Ils ne s'attendaient pas à ce que l'activité soit aussi exigeante. Ils affirment qu'il y a beaucoup de notions et que de vouloir les rendre autonomes dès le début du projet n'était probablement pas l'option idéale. Ils suggèrent ainsi qu'une démarche pas-à-pas selon différentes étapes du projet et mettant en exergue des objectifs et des activités à réaliser avec des échéances aurait été moins contraignante. La présentation d'exemples d'évaluation de la vulnérabilité régionale aurait rendu le concept moins théorique et plus concret dès le départ. Ils soutiennent que la démarche pas-à-pas rendrait le groupe plus dynamique et faciliterait l'assimilation et l'appropriation.

L'évaluation de la vulnérabilité régionale nécessite l'utilisation de données de surveillance. Majoritairement, les participants des DSPublique ont relevé des défis relatifs à la disponibilité, l'accessibilité et la précision des données qui ont limité la réalisation du projet. Bien que la gestion de ces données soit hors du contrôle de la DSETT, les participants estiment que le projet devrait être un levier qui leur permet d'avoir accès à des données auxquelles ils n'avaient pas accès auparavant. Les travaux amorcés en 2020 autour du développement d'un plan thématique de surveillance en CC devraient répondre aux besoins des DSPublique pour l'analyse et le suivi des vulnérabilités populationnelles aux CC. Ces travaux ne seront toutefois pas terminés avant 2023. Dans l'intervalle, il y a donc un enjeu de disponibilité d'indicateurs de surveillance par

rapport aux besoins régionaux du projet. Toutefois, pour avancer le projet, les groupes de travail affirment avoir défini et/ou sélectionné des indicateurs en fonction de leur réalité régionale.

De plus, pour accéder aux extraits de données, les groupes de travail doivent en faire la demande à la coordination du projet qui relaie les demandes vers le Bureau d'information et d'études en santé des populations à l'INSPQ. En retour, les données qu'ils reçoivent sont agrégées par région ou par unité géographique trop large, limitant toute analyse d'indicateurs à une échelle d'unité géographique plus petite. Les données ne renseignent donc pas sur la variabilité des situations au sein des régions. Ainsi, il se pose un défi de précision ou de mise à l'échelle de ces données.

En ce qui a trait à l'amélioration des processus, certains participants observent que le cadre pour l'élaboration d'un plan d'adaptation régional en santé n'est pas encore disponible et limite la vision globale du type de plan d'action en santé publique vers lequel les groupes de travail régionaux devraient se projeter. L'absence de ce cadre pose un défi pour la préparation des concertations avec les différents acteurs. Une mise à disposition des cadres et outils nécessaires en amont de l'intervention faciliterait les réflexions et améliorerait la mise en œuvre.

Du point de vue organisationnel, en dépit de la pandémie qui a mobilisé la plupart des ressources, quelques participants des DSPublique ont soulevé le fort taux de roulement ainsi que l'absentéisme du personnel comme étant des facteurs limitant l'investissement dans un continuum d'actions pour réaliser le VRAC-PARC. Paradoxalement, d'autres participants ont soulevé avoir de la difficulté à recruter des ressources compétentes pour diverses raisons : cycle de dotation unique, régions éloignées.

Les participants ont également relevé des défis liés à la mobilisation des acteurs internes et externes, particulièrement en temps de pandémie. La majorité des participants des DSPublique rapportent que la méconnaissance des CC, la culture du travail en vase clos de certaines équipes des DSPublique, l'adhésion lente au projet de certains cadres des DSPublique ont constitué des limites qui ont influencé la mobilisation des collègues d'autres directions. Quelques participants des DSPublique mentionnent que le projet initié par l'INSPQ gagnerait en priorisation s'il avait été mieux reconnu, porté et valorisé au départ par les autorités ministérielles afin de susciter une meilleure adhésion de la haute direction des DSPublique et des partenaires régionaux. Ceci aurait possiblement offert des leviers pour l'engagement et la collaboration au sein des DSPublique et avec les acteurs externes.

Enfin, quelques participants au palier régional considèrent que les initiatives et ressources relatives aux CC tendent à être sous-financées. Ils observent que la plupart des financements proviennent de Santé Canada ou du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les CC. Toutefois, certains soulignent que la perspective de financement des initiatives et ressources en CC devrait s'orienter de plus en plus vers du long terme afin de pérenniser les actions mises en place pour accroître la résilience des communautés face aux CC.

Plusieurs facteurs ont influencé la mise en œuvre du projet durant la période évaluée. Parmi les principaux facteurs favorables, on retrouve la structure de gouvernance et la mise en place du comité de pilotage, favorisant les interactions entre professionnels et experts, ainsi que la tenue de rencontres bilatérales ad hoc en soutien aux groupes de travail régionaux. L'engagement de gestionnaires au sein des DSPublique a également conduit à la participation d'un nombre important de régions.

Parmi les principaux facteurs défavorables, on observe la valorisation insuffisante de l'initiative par les autorités ministérielles, en particulier pendant la pandémie. En plus des contraintes financières, on note aussi les défis de mobilisation et de disponibilité des ressources compétentes, la culture du travail en vase clos et le besoin de soutien plus adapté à certaines étapes pour certains groupes de travail.

4.2 Résultats des évaluations de la vulnérabilité

Dans cette section, l'évaluation se concentre sur le niveau d'avancement des évaluations de la vulnérabilité dans les groupes de travail régionaux ainsi que sur l'exhaustivité de ces évaluations par rapport aux étapes méthodologiques. Les pourcentages rapportés ont été estimés par les équipes du projet au palier régional.

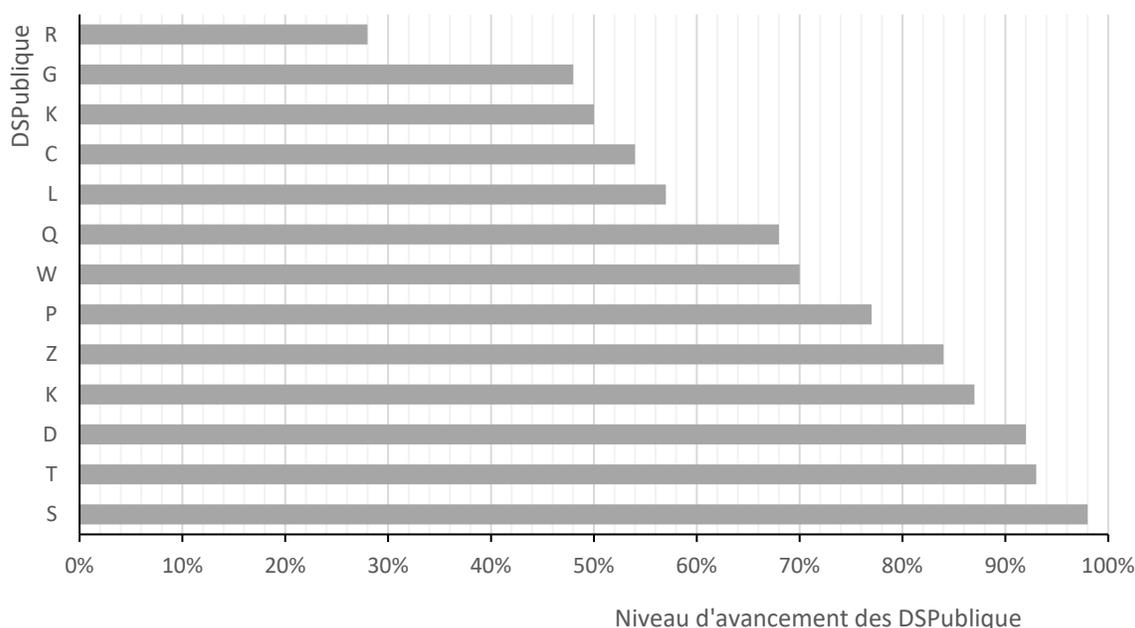
4.2.1 État d'avancement des évaluations

En avril 2022, tous les groupes de travail régionaux participant au projet VRAC-PARC ont soumis leur rapport préliminaire d'évaluation de la vulnérabilité régionale aux CC.

La figure 2 illustre l'état d'avancement, en avril 2022, du projet pour chaque groupe de travail. Malgré la disparité d'avancement, les groupes de travail sont en moyenne à 70 % (variant de 28 % à 98 %) de réalisation de l'évaluation de la vulnérabilité régionale.

La comparaison entre les groupes ayant recouru ou non aux ressources externes révèle que les pourcentages moyens d'avancement de l'évaluation sont similaires, soit 71 % pour les groupes de travail ayant eu recours à des ressources externes contre 70 % pour les groupes de travail qui n'ont pas eu recours à des ressources externes. Les facteurs énumérés à la sous-section « acquisition de connaissances et transfert des compétences » peuvent apporter un éclairage sur cette situation. Toutefois, il importe de souligner que ces pourcentages indiquent seulement les étapes franchies, mais pas l'ampleur du travail effectué par les DSPublique pour chacune des étapes (méthodologie poussée, nombre d'aléas climatiques choisis, nombre plus important de données prises en compte, etc.).

Figure 2 État d'avancement des évaluations de la vulnérabilité par groupe de travail, en avril 2022



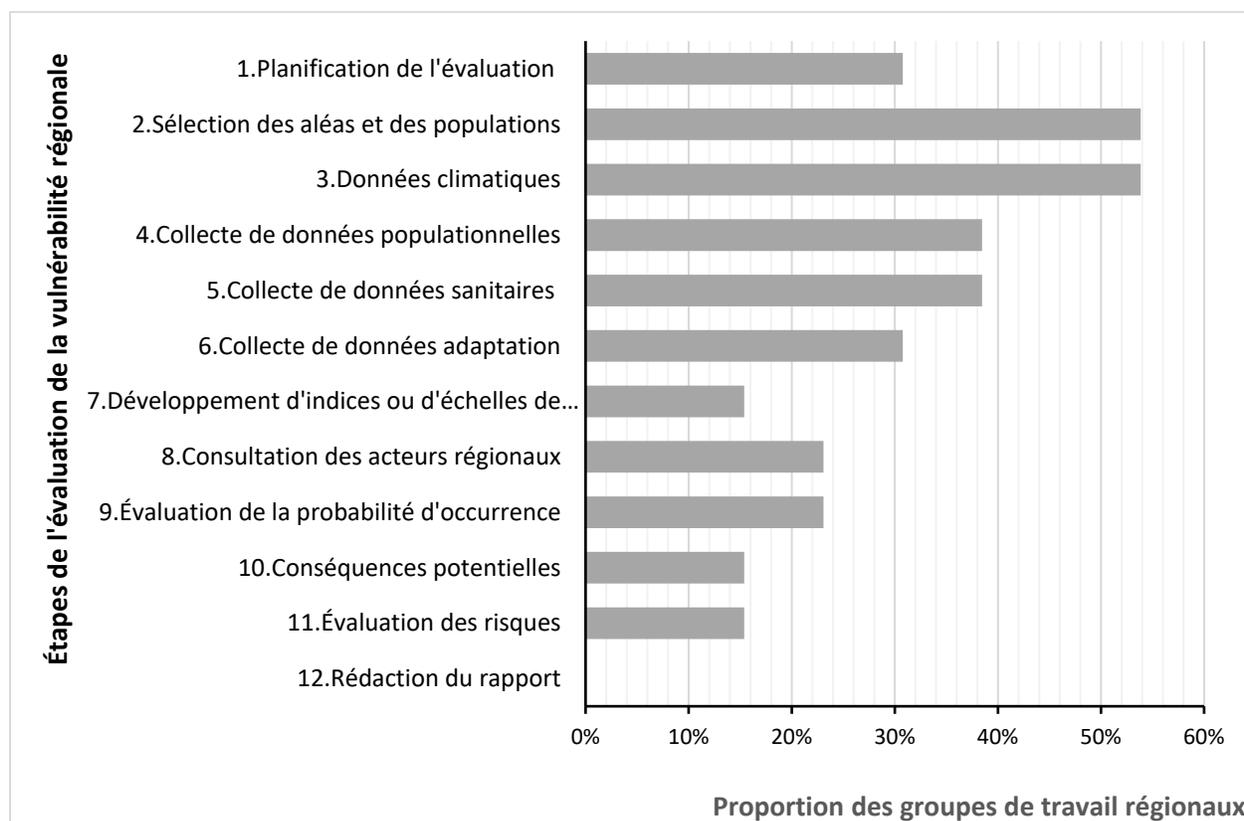
Note : Les numéros des DSPublique ont été remplacés par des lettres afin de préserver l'anonymat.

4.2.2 Exhaustivité des évaluations

L'évaluation de la vulnérabilité régionale se déploie en douze étapes énoncées dans le cadre d'évaluation de la vulnérabilité régionale en matière de santé publique. Le décompte de ces étapes permet d'apprécier l'exhaustivité des évaluations conduites.

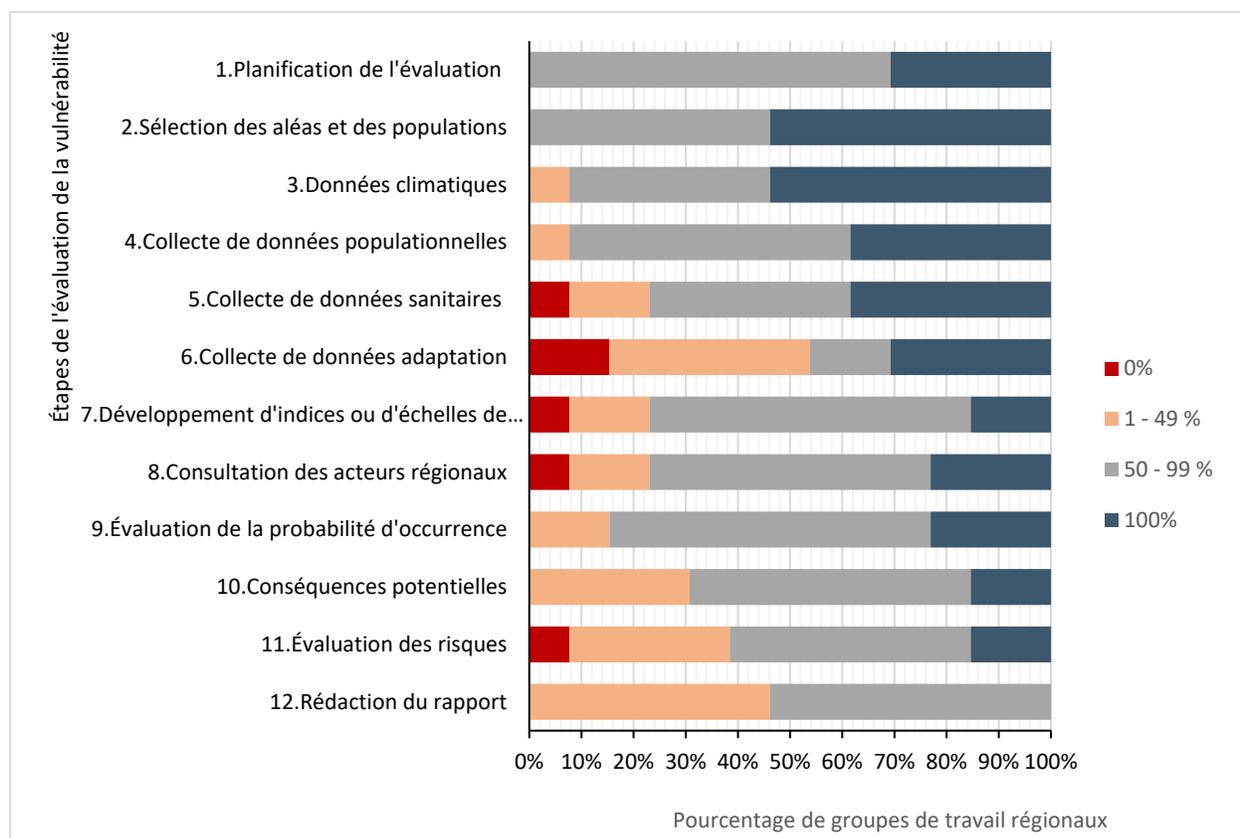
Le graphique de la figure 3 illustre la proportion des groupes de travail ayant terminé (100 %) chacune des étapes de l'évaluation. Ce pourcentage varie entre 0 % et 54 %. On observe que davantage de groupes de travail ont complété les premières étapes comparativement aux dernières étapes, le point de fissure se situant entre les étapes « collecte de données sur l'adaptation » et « développement d'indices ou d'échelle ». Aucun des groupes de travail n'avait achevé son rapport d'évaluation de la vulnérabilité au moment du sondage.

Figure 3 Proportion des groupes de travail ayant terminé chacune des étapes de l'évaluation de la vulnérabilité



Dans le but de compléter ces observations, le graphique à la figure 4 renseigne sur le niveau d'avancement des groupes de travail par rapport à chaque étape. Les barres empilées révèlent que plus on évolue de la planification de l'évaluation vers la rédaction du rapport, plus les barres jaune clair (pourcentage de groupes de travail ayant complété 1-49 % de l'étape) et rouge (pourcentage de groupes de travail ayant complété 0 % de l'étape) apparaissent et s'allongent, en particulier les barres jaune clair. La grande majorité des groupes de travail régionaux (10) a complété au moins 50 % de chaque étape de la démarche d'évaluation de la vulnérabilité, sauf à l'étape de la collecte de données d'adaptation (six groupes de travail). Cette situation s'expliquerait par la difficulté de colliger ce type de données. En effet, aucune base de données exhaustive d'adaptation aux CC n'existe et la collecte de ces données requiert aussi de consulter les acteurs régionaux, ce qui nécessite plus de temps. Les barres empilées révèlent également que tous les groupes de travail ont entamé la rédaction du rapport d'évaluation de la vulnérabilité, dont sept groupes de travail ayant complété de 50 à 99 % de cette étape. Toutefois, le pourcentage moyen d'avancement par étape est de 70 % variant entre 49 % et 90 %.

Figure 4 État d'avancement des groupes de travail régionaux pour chacune des étapes de l'évaluation de la vulnérabilité



L'évaluation du projet VRAC-PARC révèle une disparité dans l'avancement des évaluations de la vulnérabilité régionale entre les groupes de travail régionaux. La grande majorité de ceux-ci (soit 12) a complété de 50 à 100 % des premières étapes (de la planification à la collecte des données populationnelles). La différence entre les groupes de travail est plus marquée pour les étapes subséquentes de leur démarche. Cette situation se justifierait par divers enjeux, tels que soulevés dans la section des facteurs d'influence.

5 PERSPECTIVE ET PISTES D'AMÉLIORATION

La mise en œuvre du projet se poursuit et des efforts sont encore requis pour poursuivre la réalisation des évaluations de vulnérabilité régionales (VRAC) et des plans d'adaptation régionaux (PARC). Les participants ont été invités, en fin d'entrevue, à partager leur point de vue sur les prochaines étapes et sur les perspectives envisagées. Leurs réponses varient en fonction de l'avancement du projet et de leur contexte.

La quasi-totalité des participants des deux paliers témoigne que le VRAC-PARC est un projet mobilisant qui force à établir des liens de collaboration avec d'autres acteurs. De plus, ils soutiennent que le projet répond au besoin de positionner les DSPublique sur les questions des CC et d'en faire une priorité pour la santé publique. Afin de maintenir le soutien offert au palier régional et favoriser le recrutement d'autres DSPublique intéressées, la continuité du financement de VRAC-PARC est une question cruciale. De fait, le projet a récemment bénéficié d'un financement supplémentaire du Plan pour une économie verte. Le soutien offert au palier régional sera bonifié par la diversification de l'accompagnement, en particulier la production du cadre d'élaboration des plans d'adaptation, l'élaboration des outils de communication sur le projet, ainsi que l'organisation de webinaires et d'ateliers sur des thématiques pertinentes en lien avec le projet.

La perspective à court et moyen termes des groupes de travail au palier régional est de garder cette initiative vivante, de l'ancrer dans la culture organisationnelle en vue de garantir une mise à jour des évaluations et de produire des plans d'adaptation conséquents. Ainsi, pendant que certains se concentrent à finaliser le volet VRAC, d'autres se doivent de planifier et mettre en œuvre le volet PARC.

À la lumière des résultats de cette première évaluation de la mise en œuvre du projet, les pistes d'amélioration suivantes sont proposées. Il est pertinent de souligner que plusieurs peuvent avoir déjà été prises en compte par les responsables de l'intervention au moment de la diffusion de ce rapport.

PALIER NATIONAL - INSPQ

Pour répondre aux enjeux stratégiques

- Afin de susciter une meilleure implication et appropriation du projet par les membres du comité de suivi, il est proposé d'organiser des rencontres plus fréquentes.

Pour répondre aux enjeux de soutien scientifique

- Afin de soutenir les efforts d'accompagnement des DSPublique, il est proposé de consolider l'équipe de la coordination du projet à la DSETT de façon à offrir au personnel affecté davantage de temps et de moyens pour répondre aux différents besoins des DSPublique.
- Afin de faciliter l'appropriation et le déploiement de la démarche par les groupes de travail au palier régional, il est proposé d'anticiper la production du matériel du projet (cadres, outils

méthodologiques, outils de concertation, outils de communication, etc.) de façon concertée et de tirer profit des apprentissages faits jusqu'ici.

- Afin de faciliter l'accès aux données pertinentes pour l'évaluation de la vulnérabilité, il est proposé d'examiner comment offrir des données plus précises selon la variabilité des situations au sein des régions.
- Afin que cette première phase du projet soit bénéfique aux autres régions qui souhaitent participer au projet VRAC-PARC, il est proposé d'améliorer le cadre d'évaluation de la vulnérabilité régionale en le rendant plus synthétique et plus accessible pour en faciliter l'appropriation par les groupes de travail régionaux.
- Afin de favoriser un engagement éclairé au projet, il est proposé d'offrir aux DSPublique qui ne participent pas encore au projet, une communication initiale détaillée sur le projet, mettant en exergue son ampleur et ses exigences.

PALIER RÉGIONAL – DIRECTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

- Afin de pallier le manque de disponibilité de personnel, il est proposé d'encourager les DSPublique à renforcer leur groupe de travail en recrutant des ressources, en mettant à disposition des expertises œuvrant dans d'autres équipes ou en accentuant la collaboration à l'interne.
- Afin d'optimiser le soutien scientifique offert par la DSETT, il est proposé que les DSPublique puissent offrir davantage de rétroaction à la coordination du projet sur le matériel produit.
- Afin de susciter l'adhésion et la mobilisation des acteurs internes et des partenaires régionaux, il est proposé de développer des moyens et outils de communication harmonisés pour l'ensemble des DSPublique.
- En prélude au déploiement du volet PARC, il est proposé d'aider les DSPublique à arrimer les plans d'adaptation avec les plans existants des municipalités et/ou de la sécurité civile.

PALIER RÉGIONAL ET NATIONAL

Pour répondre aux enjeux financiers

- Afin d'assurer la continuité du projet VRAC-PARC et d'étendre la participation d'autres DSPublique, il est proposé de voir comment consolider le financement dans l'adaptation aux changements climatiques tant au palier national que dans les DSPublique.

Pour répondre aux enjeux stratégiques

- Afin de relever le niveau de priorisation du projet à l'échelle du Québec, il est proposé à la DSETT de favoriser une consolidation des appuis nécessaires au niveau ministériel et d'y encourager un leadership accru.

6 CONCLUSION

Ce rapport d'évaluation a permis de répondre à l'objectif principal d'examiner la mise en œuvre du projet VRAC-PARC, incluant une analyse de l'atteinte des objectifs immédiats du projet vis-à-vis la réalisation des activités entre le printemps 2019 et le printemps 2022. Nous avons réussi à porter un regard analytique :

- Sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience du projet;
- Sur le cadre et les outils méthodologiques ayant guidé les activités;
- Sur le soutien scientifique et l'accompagnement offerts aux DSPublique;
- Sur la réalisation et l'exhaustivité des évaluations de la vulnérabilité régionale aux CC;
- Sur l'acquisition et le transfert des connaissances et de compétences des DSPublique;
- Sur la collaboration des acteurs internes et externes;
- Et sur les facteurs facilitants et les enjeux liés à la mise en œuvre du projet.

Cette évaluation a permis de mettre en lumière l'importance indéniable du projet VRAC-PARC – reconnue par tous les acteurs impliqués – dans un contexte où les changements climatiques se font ressentir de plus en plus. De diverses façons, les régions sont déjà affectées par les changements climatiques et les DSPublique participantes au projet reconnaissent la nécessité d'accorder des ressources financières, humaines et matérielles conséquentes pour s'y préparer et pour agir.

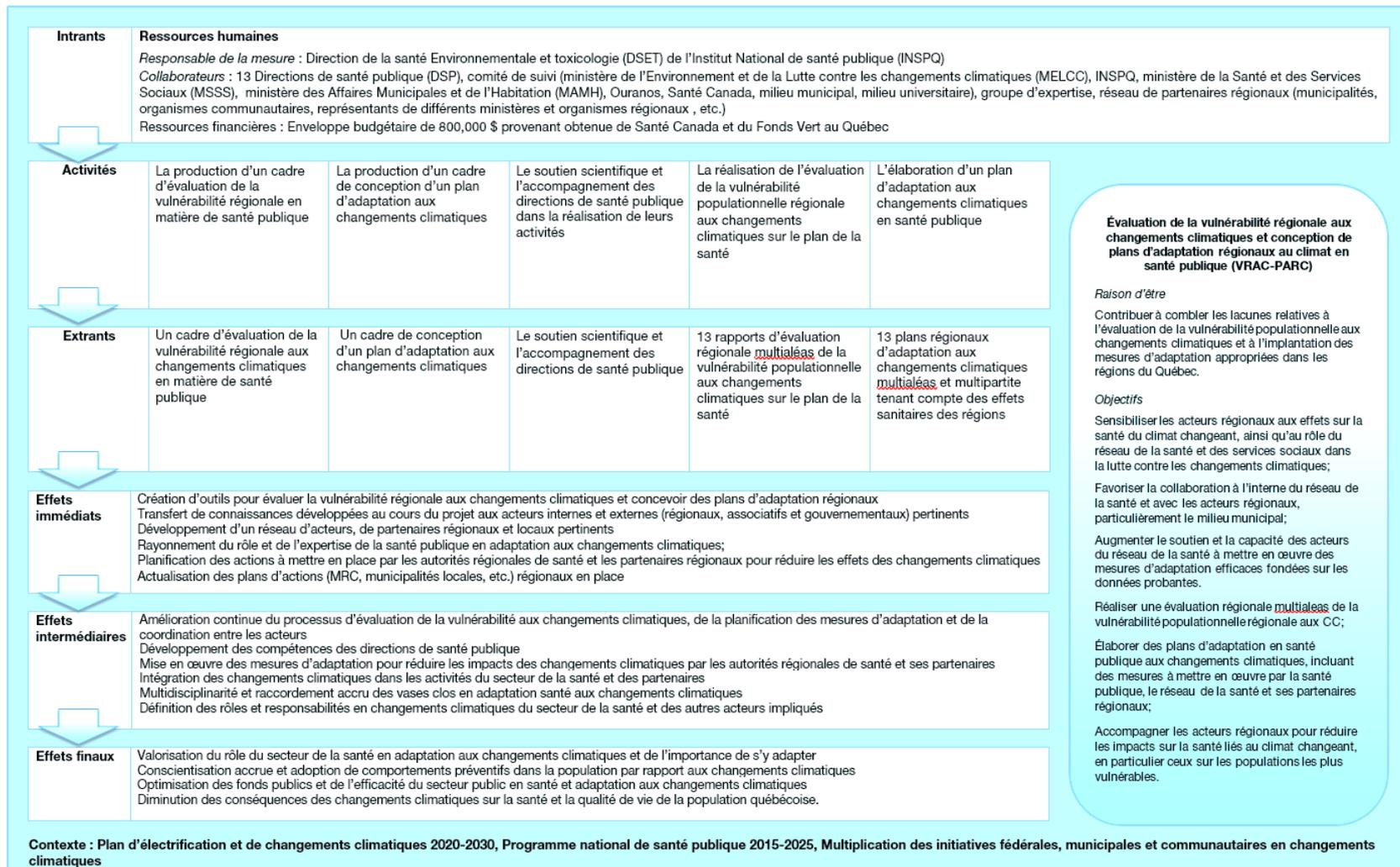
Le projet VRAC-PARC se poursuit grâce à un financement additionnel. De ce fait, une future évaluation du projet serait pertinente pour examiner plus en profondeur et dans la durée les aspects liés au renforcement des capacités des instances régionales en matière de changements climatiques, ainsi que les effets à moyen terme du projet.

Déjà, les résultats de cette première évaluation pourront faire avancer les réflexions et les décisions, autant au niveau régional qu'au niveau national, sur les moyens nécessaires pour surmonter les obstacles et faire face aux défis importants. Ils pourront de la sorte nourrir d'autres réflexions en lien avec la Politique gouvernementale de prévention en santé et le Programme national de santé publique.

7 RÉFÉRENCES

- Alberti-Dufort, A., Bourduas Crouhen, V., Demers-Bouffard, D., Hennigs, R., Legault, S., Cunningham, J., Larrivée, C. et Ouranos (2022). Québec; Chapitre 2 dans *Le Canada dans un climat en changement : Le rapport sur les Perspectives régionales*, (éd.) F.J. Warren, N. Lulham, D.L. Dupuis et D.S. Lemmen; Gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario). <https://changingclimate.ca/regional-perspectives/fr/chapitre/2-0/>
- Comité consultatif sur les changements climatiques. (2021). *Le Québec carboneutre. Une contribution essentielle pour le futur*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/organismes-lies/comite-consultatif-changements-climatiques/quebec-carboneutre-contribution-essentielle-futur.pdf?1638196079>
- Demers-Bouffard, D. (2019). *Cadre d'évaluation de la vulnérabilité régionale en matière de santé publique*. Document interne.
- Demers-Bouffard, D. (2021). *L'adaptation aux changements climatiques dans le réseau de la santé au Québec : Les progrès, les facteurs facilitants, les barrières et les besoins* (p. 98). <https://www.inspq.qc.ca/publications/2719-adaptation-changements-climatiques-reseau-sante-quebec>
- DSETT-INSPQ. (2019). *Fiche de projet VRAC-PARC* [Document projet].
- DSETT-INSPQ. (2022). *Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et conception de plans d'adaptation régionaux au climat de santé publique (VRAC-PARC)*. INSPQ. <https://www.inspq.qc.ca/adaptation-aux-changements-climatiques/vrac-parc>
- INSPQ. (2021). *Évaluation du projet d'évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et de conception d'un plan régional d'adaptation (VRAC-PARC) : Charte du projet d'évaluation*. [Document interne].
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11 – *L'analyse thématique*. In *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 231-314). Armand Colin. <https://www.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200249045-page-231.htm>
- Secrétariat du Conseil du trésor. (2018). *Cadre d'évaluation: Instructions destinées aux ministères et organismes*. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3533496>
- Strauss, A., et Corbin, J. (2003). *L'analyse des données selon la grounded theory. Procédure de codage et critère d'évaluation*. In *L'enquête de terrain* (Cefaï, D., Barnes, J. A., p. 363-379). La

ANNEXE 1 MODÈLE LOGIQUE DU PROJET VRAC-PARC



ANNEXE 2 MATRICE D'ÉVALUATION DU PROJET VRAC-PARC

Enjeu évaluatif et objectifs	Questions d'évaluation	Indicateurs ou variables clés	Sources des données	Méthodes de collecte des données
Mise en œuvre				
Examiner la mesure dans laquelle les moyens déployés par la DSETT et les DSPublique ont permis de réaliser les activités du projet VRAC-PARC.	Quels sont les moyens/ressources déployés pour réaliser les activités?	Énoncés des moyens/ressources déployés par les paliers national (DSETT) et régional (DSPublique)	Source A : Coordination du projet Source B : DSPublique	Méthode A : Entrevue semi-dirigée Méthode B : Analyse documentaire
	Dans quelle mesure les moyens/ressources déployés sont-ils pertinents?	Énoncés sur la pertinence des moyens/ressources basée sur les aspects suivants : suffisance, satisfaction des besoins exprimés par les DSPublique et correspondance aux spécificités des régions	Sources A, B	Méthodes A, B
	Dans quelle mesure les moyens/ressources ont-ils contribué à être efficaces?	Réalisation des objectifs du projet	Sources A, B	Méthode A
	Dans quelle mesure les moyens/ressources ont-ils contribué à être efficaces?	Rapport entre les résultats et les moyens/ressources utilisés	Sources A, B	Méthode A
	Quelles sont les actions déployées pour réaliser le projet VRAC-PARC?	Énoncés des actions réalisées par le palier national et le palier régional	Sources A, B Source C : Observation non participante	Méthodes A, B Méthode C : Observation directe
	Quel est le degré de satisfaction par rapport au soutien scientifique de la DSETT? <ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les cadres et outils méthodologiques sont-ils de qualité? Dans quelle mesure le soutien scientifique est-il de qualité? 	Degré de satisfaction des DSPublique par rapport au soutien scientifique (Échelle de Likert à quatre paliers) Cadres et outils élaborés de manière concertée et basés sur des données probantes Soutien scientifique basé sur les données probantes et satisfait les besoins des DSPublique	Sources A, B	Méthode A
	Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé l'acquisition et le transfert des connaissances et des compétences?	Niveau de connaissances et de compétences acquises par les acteurs internes aux DSPublique (Échelle de Likert à quatre paliers) Nombre de consultations/présentations auprès des acteurs externes aux DSPublique Nombre de personnes ou d'organismes ayant participé aux consultations/présentations	Sources A, B, C Source D : Sondage	Méthodes A, B, C Méthode D : Questionnaire de sondage

Matrice d'évaluation du projet VRAC-PARC (suite)

Enjeu évaluatif et objectifs	Questions d'évaluation	Indicateurs ou variables clés	Sources des données	Méthodes de collecte des données
Mise en œuvre				
Examiner la mesure dans laquelle les moyens déployés par la DSETT et les DSPublique ont permis de réaliser les activités du projet VRAC-PARC (suite).	De quelle manière les actions ont-elles été réalisées? (Méthode de travail, moyens de communication, méthode de reddition)	Énoncés des processus et procédures mis en œuvre pour réaliser les activités du projet	Sources A, B	Méthode A, B, C
	Quel est le degré de satisfaction par rapport à la participation des acteurs internes et externes	Degré de satisfaction des DSPublique par rapport à la participation des acteurs internes et externes (échelle de Likert à quatre paliers)	Sources A, B	Méthode A
Cerner les facteurs qui ont influencé la mise en œuvre du projet VRAC-PARC.	Qu'est-ce qui a favorisé la mise en œuvre du projet?	Facteurs contextuels, structurels, organisationnels, de gestion, de coordination, de leadership	Sources A, B	Méthode A
	Qu'est-ce qui a nui à la mise en œuvre du projet?	Facteurs contextuels, structurels, organisationnels, de gestion, de coordination, de leadership	Sources A, B	Méthode A
	Quelles ont été les solutions apportées pour relever ces obstacles et défis?	Énoncés des mesures de mitigations mises en œuvre pour faire face aux obstacles et défis	Sources A, B	Méthode A
	Quels sont les obstacles et défis nécessitant une plus grande attention?	Facteurs contextuels, structurels, organisationnels, de gestion, de coordination, de leadership	Sources A, B	Méthode A
	Quelles façons de faire sont à conserver?	Énoncés des mesures qui sont pertinentes à retenir pour la suite	Sources A, B	Méthode A
Évaluer le niveau de réalisation des évaluations de la vulnérabilité régionale ainsi que l'exhaustivité des étapes de l'évaluation de la vulnérabilité.	Quel est le niveau d'avancement des évaluations de la vulnérabilité régionale?	Pourcentage des DSPublique ayant soumis leur rapport d'évaluation Pourcentage d'avancement estimé par DSPublique	Source D	Méthode D
	Quel est le niveau d'exhaustivité des étapes de l'évaluation de la vulnérabilité régionale?	Pourcentage des DSPublique ayant terminé une étape pour chacune des 12 étapes énoncées dans le cadre d'évaluation de la vulnérabilité	Source D	Méthode D

ANNEXE 3 GUIDES D'ENTREVUE

Introduction

Cette entrevue vise à obtenir votre opinion sur :

- Les moyens déployés pour mettre en œuvre le VRAC-PARC
- Les forces et limites du projet
- Les améliorations possibles au projet

Avez-vous pris connaissance du formulaire d'accord de participation que je vous ai envoyé?

OUI NON

Avez-vous des questions ou avez-vous besoin que j'en repasse les grandes lignes avec vous?

OUI NON

Je vous rappelle que :

- Votre participation est libre et volontaire. Les questions sont surtout des questions d'opinions. Il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous n'êtes pas obligé de répondre à certaines questions si elles vous rendent inconfortable.
- Pour éviter que j'aie à noter tous vos propos, l'entrevue est enregistrée. L'audio seulement sera conservé. L'enregistrement ne servira qu'à la compilation des informations et sera détruit une fois le projet terminé. Vous ne serez pas identifié dans le rapport ni dans aucune autre présentation des résultats.

Êtes-vous toujours d'accord pour participer à l'entrevue et pour qu'elle soit enregistrée?

OUI NON

L'entrevue dure environ 60 minutes et s'articule autour de trois axes principaux :

- Votre opinion sur les moyens et processus déployés,
- Votre point de vue sur les activités mises en œuvre, et
- Votre regard sur les obstacles et défis rencontrés.

Au fur et à mesure, il vous sera possible d'identifier des points forts et des pistes d'amélioration et de formuler des suggestions.

Avez-vous des questions avant de débiter?

DSETT-INSPQ (2)

Pour commencer, pouvez-vous me dire quels sont vos rôles et responsabilités en tant que ___ (chargé de projet/responsable de projet) VRAC-PARC?

Pour faciliter le déroulement de l'entrevue, j'ai organisé les questions en quatre blocs :

Moyens et processus de mise en œuvre

- Transfert des connaissances et acquisition de compétences
- Soutien scientifique offert par la DSETT aux DSPublique
- Obstacles et défis rencontrés dans la mise en œuvre

Moyens et processus de mise en œuvre

Les questions suivantes portent sur les moyens et processus permettant la mise en œuvre du VRAC-PARC.

Le VRAC-PARC dispose de plusieurs comités (suivi, expertise, pilotage) incluant des acteurs institutionnels ou organisationnels externes à la DSETT-INSPQ et qui concourent à réaliser le projet au niveau national (par opposition aux acteurs au niveau régional/des DSPublique).

- Quels sont les groupes d'acteurs (universitaires, organismes communautaires, etc.) ayant bel et bien été engagés dans la mise en œuvre de ce projet?
- Comment avez-vous identifié les opportunités de collaboration avec ces acteurs?
- Comment les avez-vous associés à ce projet?
- Dans quelle mesure les comités ont-ils évolué depuis le début du projet?
 - Quelles raisons justifient cette évolution?

Le VRAC-PARC a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 800 000 \$ accordée par Santé Canada pour la période 2019-2022.

- Le projet a-t-il bénéficié du financement d'autres bailleurs?
- Comment avez-vous identifié les opportunités de financement de ce projet?
- Dans quelle mesure prospectez-vous de nouvelles opportunités de financement?
 - Comment les identifiez-vous?

Dans le cadre du VRAC-PARC, quels moyens de communication avez-vous mis en place pour collaborer avec :

- Le comité de suivi?
- Le comité d'expertise?
- Les directions de santé publique?

- Les bailleurs de fonds?

Dans le cadre du VRAC-PARC, quelles méthodes de travail (planification des activités, recrutement de staff, réalisation des étapes du projet, processus internes, etc.) avez-vous mis en place pour déployer le projet en collaboration avec :

- Le comité de suivi?
- Le comité d'expertise?
- Les DSPublique?
- Les bailleurs de fonds?

Quels mécanismes avez-vous mis en place pour assurer une reddition de comptes :

- De la DSETT-INSPQ à vos bailleurs de fonds?
- Des directions de santé publique à la DSETT-INSPQ?

Pertinence

Par moyens, j'entends l'ensemble relatif aux moyens de communication, méthodes de travail, mécanismes de reddition de comptes, etc.

De façon globale, dans quelle mesure les moyens qu'il a été possible de déployer par la DSETT-INSPQ pour faciliter la réalisation du VRAC-PARC étaient-ils suffisants?

Y avait-il des moyens souhaités ou prévus qui n'ont pas pu être déployés?

- Si oui, pourquoi?

Est-ce que les moyens que vous avez déployés ont pris en compte les spécificités des régions?

- Comment avez tenu compte de ces différences (disponibilité et accès aux données climatiques, exposition et vulnérabilité aux aléas, capacité d'exposition, etc.)?
- Pouvez-vous donner des exemples pour illustrer la prise en compte des spécificités régionales?

Est-ce que les moyens que vous avez déployés ont permis de combler le(s) besoin(s) exprimé(s) par les DSPublique?

- Si oui, pouvez-vous illustrer votre point de vue?

De façon globale, avec le recul, considérez-vous que les moyens déployés par la DSETT sont tous pertinents?

- Sont-ils pas du tout, peu, assez ou très pertinents?
- Pouvez-vous m'expliquer votre point de vue?

Efficacité

C'est le degré d'atteinte des objectifs.

De façon globale, dans quelle mesure les moyens déployés par la DSETT ont-ils permis d'atteindre les objectifs du projet (au besoin, se servir des objectifs prévus)?

- Les objectifs sont-ils pas du tout, peu, assez ou totalement atteints?
- Pouvez-vous expliquer votre point de vue?

Efficiences

Rapport entre les résultats et les ressources utilisées pour atteindre les résultats.

Le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale?

Les résultats ont-ils été atteints à moindre coût (humain, financier, organisationnel, etc.)

Par ressources, j'entends ressources humaines, financières et matérielles. De ce fait, elles englobent aussi les moyens et processus précédemment évoqués.

Dans quelle mesure considérez-vous que les moyens ont été déployés de manière optimale pour atteindre les résultats du VRAC-PARC, entre pas du tout, peu, assez ou très optimale/efficace (rappeler la définition)?

- Pouvez-vous expliquer votre point de vue?

Quels sont les points les plus positifs liés aux moyens déployés pour faciliter le déploiement du VRAC-PARC?

À l'inverse, quels sont les points à améliorer par rapport aux moyens déployés pour faciliter la réalisation du VRAC-PARC?

- Selon vous, lesquels seraient prioritaires? Pourquoi?

Transfert des connaissances et acquisition de compétences

Les questions suivantes portent sur le transfert des connaissances et des compétences de la DSETT-INSPQ vers les DSPublique afin de les outiller à réaliser l'évaluation de la vulnérabilité de leur région. Mais d'abord, on s'intéresse à la conception des cadres et outils.

Qualité des cadres d'évaluation et de conception des outils méthodologiques

Pouvez-vous me décrire le processus d'élaboration de ces cadres et outils méthodologiques?

- Est-ce qu'ils s'arriment bien avec les spécificités des régions?
 - Qu'avez-vous fait pour vous assurer que ces cadres et outils méthodologiques s'arriment bien aux besoins et contextes variés des régions?
 - Pouvez-vous illustrer votre point de vue?

- Dans quelle mesure considérez-vous qu'ils ont été élaborés en tenant compte des données probantes?
 - Pouvez-vous me donner des exemples qui illustrent votre point de vue?
- Considérez-vous qu'ils ont été élaborés de manière concertée?
 - Comment vous êtes-vous assuré de cela?

Quels sont les points les plus positifs liés à la fourniture des cadres et outils méthodologiques (le transfert de ces connaissances vers les DSPublique)?

À l'inverse, quels sont les points à améliorer par rapport aux cadres et outils méthodologiques et à la façon dont ils ont été transmis vers les DSPublique?

- Selon vous, lesquels seraient prioritaires? Pourquoi?

Soutien scientifique offert par la DSETT-INSPQ aux DSPublique

Les questions porteront d'abord sur des aspects descriptifs puis des aspects évaluatifs.

En quoi a consisté le soutien scientifique offert par la DSETT aux DSPublique?

- Comment est-il organisé?
- À quelle fréquence est-il offert?

Qualité du soutien scientifique des DSPublique

Dans quelle mesure considérez-vous que le soutien scientifique offert par la DSETT répond aux besoins des DSPublique?

- Pouvez-vous donner des exemples pour illustrer vos propos?

Considérez-vous que le soutien scientifique offert par la DSETT est basé sur des données probantes?

- Comment vous êtes-vous assuré de la prise en compte des données probantes lors du soutien scientifique?
- Pouvez-vous donner des exemples pour étayer vos propos?

Quels sont les points les plus positifs liés au soutien scientifique offert par la DSETT?

À l'inverse, quels sont les points à améliorer par rapport au soutien scientifique offert par la DSETT?

- Selon vous, lesquels seraient prioritaires? Pourquoi?

Pensez-vous que vous avez offert tout le soutien que vous auriez souhaité?

Considérez-vous être pas du tout, peu, assez ou très satisfait de la qualité du soutien scientifique offert aux DSPublique?

- Pourquoi?
- Qu'est-ce qui pourrait éventuellement être amélioré?

Facteurs

Nous aborderons les questions relatives aux facteurs qui ont favorisé et ceux qui ont nui au déploiement de VRAC-PARC.

J'ai organisé cette section suivant les trois blocs que nous avons discutés plus tôt, à savoir :

- Les moyens et processus de mise en œuvre du VRAC-PARC, et
- le transfert des connaissances et l'acquisition de compétences
- Le soutien scientifique offert par la DSETT-INSPQ aux DSPublique

Moyens et processus de mise en œuvre

Quels sont les facteurs relatifs aux moyens déployés qui ont favorisé le déploiement du VRAC-PARC?

- Voyez-vous autre chose?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) été le(s) plus déterminant(s) pour le déploiement du VRAC-PARC?

Quels sont les facteurs relatifs aux moyens déployés qui ont ralenti ou nui au déploiement du VRAC-PARC?

- Quels facteurs ont soulevé des enjeux liés directement au projet?
- Comment chaque facteur a-t-il affecté le déploiement du VRAC-PARC?
- Avez-vous d'autres exemples?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) eu le plus d'influence sur la réalisation du VRAC-PARC? Pourquoi?

Transfert des connaissances et acquisition de compétences

Quels sont les facteurs qui semblent avoir favorisé le transfert des connaissances et l'acquisition de compétences?

- Voyez-vous autre chose?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) été le(s) plus déterminant(s) pour le déploiement du VRAC-PARC?

Quels sont les facteurs qui semblent, au contraire, avoir ralenti ou nui au transfert des connaissances et à l'acquisition de compétences?

- Quels facteurs ont soulevé des enjeux liés directement au projet?

- Comment chaque facteur a-t-il affecté le déploiement du VRAC-PARC?
- Avez-vous d'autres exemples?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) eu le plus d'influence sur la réalisation du VRAC-PARC? Pourquoi?

Soutien scientifique offert par la DSETT-INSPQ aux DSPublique

Quels sont les facteurs relatifs au soutien scientifique des DSPublique qui ont le plus favorisé le déploiement du VRAC-PARC?

- Voyez-vous autre chose?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) été le(s) plus déterminant(s) pour la réalisation des évaluations régionales de vulnérabilité?

Au contraire, quels sont les facteurs relatifs au soutien scientifique des DSPublique qui ont le plus ralenti ou nui au déploiement du VRAC-PARC?

- Quel(s) facteur(s) a (ont) le plus ralenti ou nui à la réalisation des évaluations régionales de vulnérabilité?

Pour conclure, j'ai quelques questions concernant votre satisfaction et votre appréciation en général.

Considérez-vous être pas du tout, peu, assez ou très satisfait par rapport à la démarche de mise en œuvre du VRAC-PARC?

- Pouvez-vous expliquer votre opinion?
- Qu'est-ce qui pourrait éventuellement être amélioré?

Globalement, quels sont les bons coups, les grandes réussites du VRAC-PARC, dont vous êtes fier?

Y a-t-il d'autres aspects liés au déploiement de VRAC-PARC dont vous aimeriez me faire part et que nous n'avons pas abordés?

Je vous remercie.

COMITÉ DE SUIVI (6)

Pour commencer, pouvez-vous me dire quels sont vos rôles et responsabilités en tant que membre du comité du suivi du VRAC-PARC?

Pour faciliter le déroulement de l'entrevue, j'ai organisé les questions en quatre blocs :

- Moyens et processus de mise en œuvre
- Transfert des connaissances et acquisition de compétences
- Soutien scientifique offert par la DSETT-INSPQ aux DSPublique
- Obstacles et défis rencontrés dans la mise en œuvre

Moyens et processus de mise en œuvre

Les questions suivantes portent sur les moyens et processus permettant la mise en œuvre du VRAC-PARC.

Le VRAC-PARC dispose de plusieurs comités (suivi, expertise, pilotage) incluant des acteurs institutionnels ou organisationnels externes à la DSETT-INSPQ et qui concourent à réaliser le projet au niveau national (par opposition aux acteurs au niveau régional/des DSPublique).

- Comment est-ce que l'opportunité de collaboration avec votre institution/organisation a été initiée et concrétisée?
- Dans quelle mesure les comités ont-ils évolué depuis le début du projet?
 - Quelles raisons justifient ce dynamisme au sein des comités?

Quelles sont les améliorations possibles par rapport aux comités ou acteurs impliqués dans le VRAC-PARC?

Y a-t-il des acteurs qu'on aurait pu intégrer pour améliorer la mise en œuvre?

Que pensez-vous des moyens de communication mis en place dans le cadre de VRAC-PARC pour collaborer avec les différents acteurs du projet (comité de suivi, d'expertise, de pilotage, bailleurs)?

Que pensez-vous des méthodes de travail (planification des activités, réalisation des étapes du projet, processus internes, etc.) adoptées pour déployer le projet en collaboration avec les différents acteurs du projet (comité de suivi, d'expertise, de pilotage, bailleurs)?

Pertinence

Par moyens, j'entends l'ensemble relatif aux moyens de communication, méthodes de travail, mécanismes de reddition de comptes, etc.

De façon globale, dans quelle mesure les moyens déployés par la DSETT-INSPQ pour faciliter la réalisation du VRAC-PARC étaient-ils suffisants?

De façon globale, avec le recul, considérez-vous que les moyens déployés pour faciliter la réalisation du VRAC-PARC sont tous pertinents?

- Sont-ils pas du tout, peu, assez ou très pertinents?
- Pouvez-vous m'expliquer votre point de vue?

Selon vous, y avait-il des moyens souhaités ou prévus qui n'ont pas pu être déployés?

- Si oui, pourquoi?

Pensez-vous que les moyens déployés ont pris en compte les spécificités des régions?

- Si oui, comment ces différences (disponibilité et accès aux données climatiques, exposition et vulnérabilité aux aléas, capacité d'exposition, etc.) ont-elles été prises en compte?
- Pouvez-vous donner des exemples pour illustrer vos propos?

Considérez-vous que les moyens déployés ont permis de combler le(s) besoin(s) exprimés par les DSPublique?

- Si oui, pouvez-vous m'expliquer votre point de vue?

Efficacité

C'est le degré d'atteinte des objectifs.

De façon globale, dans quelle mesure les moyens déployés ont-ils permis d'atteindre les objectifs du projet (au besoin, se servir des objectifs prévus)?

- Les objectifs sont-ils pas du tout, peu, assez ou totalement atteints?
- Pouvez-vous expliquer votre point de vue?

Efficiences

Rapport entre les résultats et les ressources utilisées pour atteindre les résultats. Le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale? Les résultats ont-ils été atteints à moindre coût (humain, financier, organisationnel, etc.)?

Par ressources, j'entends ressources humaines, financières et matérielles. De ce fait, elles englobent aussi les moyens et processus précédemment évoqués.

Selon vous, les moyens prévus ont-ils été mis en œuvre de manière optimale/efficace (au besoin rappeler la définition) pour atteindre les résultats du VRAC-PARC?

- Pouvez-vous expliquer?

Quels sont les points les plus positifs liés aux moyens déployés pour réaliser le VRAC-PARC?

À l'inverse, quels sont les points à améliorer par rapport aux moyens déployés pour réaliser le VRAC-PARC?

- Selon vous, lesquels seraient prioritaires? Pourquoi?

Transfert des connaissances et acquisition de compétences

Les questions suivantes portent sur le transfert des connaissances et des compétences de la DSETT-INSPQ vers les DSPublique afin de les outiller à réaliser l'évaluation de la vulnérabilité de leur région.

Comment décrivez-vous votre contribution sur le plan de la collaboration entre les acteurs dans ce projet?

Avez-vous contribué au transfert des connaissances vers les DSPublique?

- Si oui, comment décrivez-vous votre contribution?

Qualité des cadres d'évaluation et de conception des outils méthodologiques :

Avez-vous contribué à l'élaboration des cadres d'évaluation ou à la conception des outils méthodologiques?

Si oui, pouvez-vous me décrire le processus d'élaboration de ces cadres et outils méthodologiques?

- Est-ce qu'ils s'arriment bien avec les spécificités des régions?
 - Qu'est-ce qui a été fait pour s'assurer que ces cadres et outils méthodologiques s'arriment bien aux besoins et contextes variés des régions?
 - Pouvez-vous illustrer votre point de vue?
- Dans quelle mesure considérez-vous qu'ils ont été élaborés en tenant compte des données probantes?
 - Pouvez-vous me donner des exemples qui illustrent votre point de vue?
- Considérez-vous qu'ils ont été élaborés de manière concertée?
 - Comment vous êtes-vous assuré de cela?

Quels sont les points positifs liés à la fourniture des cadres et outils méthodologiques?

À l'inverse, quels sont les points à améliorer par rapport aux cadres et outils méthodologiques?

- Selon vous, lesquels seraient prioritaires? Pourquoi?

Soutien scientifique des DSPublique

Les questions suivantes sont relatives au soutien scientifique des DSPublique

Avez-vous contribué à ce soutien scientifique des DSPublique?

- Si oui, comment décrivez-vous votre contribution?

Qualité du soutien scientifique des DSPublique

Dans quelle mesure considérez-vous que le soutien scientifique répond aux besoins des DSPublique?

- Pouvez-vous donner des exemples pour illustrer vos propos?

Considérez-vous que le soutien scientifique est basé sur des données probantes?

- Pouvez-vous donner des exemples pour étayer vos propos?

Quels sont les points les plus positifs liés au soutien scientifique des DSPublique?

À l'inverse, quels sont les points à améliorer par rapport au soutien scientifique des DSPublique?

- Selon vous, lesquels seraient prioritaires? Pourquoi?

Considérez-vous que la DSETT a offert tout le soutien scientifique souhaité?

Considérez-vous être pas du tout, peu, assez ou très satisfait de la qualité du soutien scientifique des DSPublique? Pourquoi?

Qu'est-ce qui pourrait éventuellement être amélioré?

Facteurs

Nous aborderons les questions relatives aux facteurs qui ont favorisé et ceux qui ont nui au déploiement de VRAC-PARC.

J'ai organisé cette section suivant les trois blocs que nous avons discutés plus tôt, à savoir :

- Les moyens de mise en œuvre du VRAC-PARC,
- Le transfert des connaissances et l'acquisition de compétences, et
- Le soutien scientifique des DSPublique

Moyens et processus de mise en œuvre

Selon vous, quels sont les facteurs relatifs aux moyens déployés qui ont favorisé la mise en œuvre du VRAC-PARC?

- Voyez-vous autre chose?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) été le(s) plus déterminant(s) pour le déploiement du VRAC-PARC?

Selon vous, quels sont les facteurs relatifs aux moyens déployés qui ont ralenti ou nui au déploiement du VRAC-PARC?

- Quel(s) facteur(s) a (ont) eu le plus d'influence sur la réalisation des évaluations régionales de vulnérabilité? Pourquoi?

Transfert des connaissances et acquisition de compétences

Quels sont les facteurs qui semblent avoir favorisé le transfert des connaissances et l'acquisition de compétences dans le cadre de VRAC-PARC?

- Voyez-vous autre chose?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) été le(s) plus déterminant(s) pour la réalisation des évaluations régionales de vulnérabilité?

Quels sont les facteurs qui semblent, au contraire, avoir ralenti ou nui au transfert des connaissances et à l'acquisition de compétences dans le cadre de VRAC-PARC? Quel(s) facteur(s) a (ont) eu le plus d'influence sur la réalisation des évaluations régionales de vulnérabilité?

Pourquoi?

Pour conclure, j'ai quelques questions concernant votre satisfaction et votre appréciation en général

Considérez-vous être pas du tout, peu, assez ou très satisfait de votre rôle au sein du comité de suivi du VRAC-PARC?

- Pouvez-vous expliquer votre opinion?
- Qu'est-ce qui pourrait éventuellement être amélioré?

Considérez-vous être pas du tout, peu, assez ou très satisfait par rapport à la démarche de mise en œuvre du VRAC-PARC?

- Pouvez-vous expliquer votre opinion?
- Qu'est-ce qui pourrait éventuellement être amélioré?
- Globalement, quels sont les bons coups, les grandes réussites du VRAC-PARC, dont vous êtes fier?

Y a-t-il d'autres aspects liés au déploiement de VRAC-PARC dont vous aimeriez me faire part et que nous n'avons pas abordés?

Je vous remercie.

DSPublique (13)

Pouvez-vous me décrire vos rôles et responsabilités au sein de l'équipe chargée de la mise en œuvre du VRAC-PARC au sein de votre DSPublique?

Pour faciliter le déroulement de l'entrevue, j'ai organisé les questions en trois blocs :

- Moyens et processus de mise en œuvre
- Activités réalisées (soutien scientifique offert par l'INSPQ, acquisition et le transfert des connaissances et des compétences)
- Facteurs facilitant et limitant la mise en œuvre

Moyens et processus de mise en œuvre

Les questions suivantes portent sur les moyens et processus qui ont facilité la mise en œuvre du VRAC-PARC au niveau de votre région.

Y a-t-il des acteurs au niveau de votre région, avec qui vous collaborez pour réaliser l'évaluation de vulnérabilité?

- Si oui, quels sont les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du VRAC-PARC au niveau de votre région (internes et externes/classement par secteur)?

Dans le cadre du VRAC-PARC, quels moyens de communication avez-vous mis en place pour collaborer avec ces groupes d'acteurs?

Dans le cadre du VRAC-PARC, quelles méthodes de travail (gouvernance [INSPQ vs Mini Envir], planification des activités, recrutement de staff, réalisation des étapes du projet, processus internes, etc.) avez-vous mises en place pour réaliser l'évaluation de vulnérabilité en collaboration avec (chacun de) ces acteurs?

- Comment avez-vous planifié la réalisation de l'évaluation de vulnérabilité (Comité de pilotage)?
- Quels processus internes avez-vous mis en place pour assurer la réalisation de chaque étape de l'évaluation de vulnérabilité?

Quel est le degré de participation des acteurs internes à votre DSPublique par rapport à la collaboration visant la réalisation de l'évaluation de vulnérabilité?

- Pensez-vous que ces acteurs internes ne participent pas du tout, participent peu, assez ou beaucoup à cette évaluation de la vulnérabilité?
- Pouvez-vous illustrer votre opinion par des exemples?

Quel est le degré de participation des acteurs externes à votre DSPublique par rapport à la collaboration visant la réalisation de l'évaluation de vulnérabilité?

- Considérez-vous que ces acteurs externes ne participent pas du tout, participent peu, assez ou beaucoup à cette évaluation de la vulnérabilité?
- Pouvez-vous me donner des exemples pour expliquer votre opinion?

Globalement, considérez-vous que la collaboration avec les acteurs dans le cadre de la réalisation de l'évaluation de vulnérabilité est pas du tout, peu, assez ou très satisfaisante?

- Pouvez-vous expliquer votre point de vue?

Pertinence

Par moyens, j'entends l'ensemble relatif aux moyens de communication, méthodes de travail, mécanismes, ressources humaines, ressources financières, ressources non matérielles, etc.

De façon globale, dans quelle mesure les moyens et processus qu'il a été possible de déployer par votre DSPublique pour réaliser l'évaluation de vulnérabilité étaient-ils suffisants?

Y avait-il des moyens et processus souhaités ou prévus qui n'ont pas pu être déployés?

- Si oui, pourquoi?

Dans quelle mesure les moyens et processus qu'il a été possible de déployer par votre DSPublique ont-ils permis de combler vos besoins (ceux exprimés par votre DSPublique dans le cadre de ce projet)?

- Pouvez-vous illustrer votre point de vue?

De façon globale, considérez-vous que les moyens et processus qui ont été offerts pour réaliser l'évaluation de vulnérabilité sont pertinents?

- Sont-ils pas du tout, peu, assez ou très pertinents?
- Pouvez-vous m'expliquer votre point de vue?

Efficacité

C'est le degré d'atteinte des objectifs (recours à la fiche projet : Eval., Dév. réseau de partenaires et les sensibiliser, éval. MO de l'éval. et du plan d'adaptation).

De façon globale, dans quelle mesure les moyens et processus qu'il a été possible de déployer par votre DSPublique ont-ils permis d'atteindre les objectifs du projet (se servir des objectifs ci-dessus)?

- Les objectifs sont-ils pas du tout, peu, assez ou totalement atteints?
- Pouvez-vous expliquer votre point de vue?

Efficiences

Rapport entre les résultats et les ressources utilisées pour atteindre les résultats. Le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale? Les résultats ont-ils été atteints à moindre coût (humain, financier, organisationnel, etc.)?

Par ressources, j'entends ressources humaines, financières et matérielles. De ce fait, elles englobent aussi les moyens et processus précédemment évoqués.

Selon vous, considérez-vous que les ressources (incluant les moyens et processus) qu'il a été possible de déployer ont été utilisées de manière pas du tout, peu, assez ou très optimale/efficente (rappeler la définition) pour réaliser l'évaluation de vulnérabilité aux changements climatiques de votre région?

- Pouvez-vous expliquer votre point de vue?

Pensez-vous qu'il y a des points positifs liés aux moyens et processus que vous avez déployés pour réaliser l'évaluation de vulnérabilité de votre région?

- Si oui, lesquels pourrez-vous identifier?

À l'inverse, pensez-vous qu'il y a des points à améliorer par rapport aux moyens et processus que vous avez déployés pour réaliser l'évaluation de vulnérabilité de votre région?

Si oui, lesquels seraient prioritaires? Pourquoi?

Soutien scientifique offert par la DSETT-INSPQ

Les questions porteront d'abord sur des aspects descriptifs puis des aspects évaluatifs.

En quoi a consisté le soutien scientifique offert par l'INSPQ aux DSPublique?

- Comment est-il organisé?
- À quelle fréquence est-il offert?

Qualité du soutien scientifique des DSPublique

Dans quelle mesure le soutien scientifique offert par l'INSPQ répond-il aux besoins exprimés par votre DSPublique?

- Pouvez-vous donner des exemples pour illustrer vos propos?

Considérez-vous que le soutien scientifique offert par l'INSPQ est basé sur des données probantes?

- Pouvez-vous donner des exemples pour étayer vos propos?

Quels sont les points les plus positifs liés au soutien scientifique offert par l'INSPQ?

À l'inverse, quels sont les points à améliorer par rapport au soutien scientifique offert par l'INSPQ?

- Selon vous, lesquels seraient prioritaires? Pourquoi?

Pensez-vous que vous avez offert tout le soutien que vous auriez souhaité?

Considérez-vous être pas du tout, peu, assez ou très satisfait de la qualité du soutien scientifique offert aux DSPublique?

- Pourquoi?
- Qu'est-ce qui pourrait éventuellement être amélioré?

Transfert des connaissances et des compétences

Les questions suivantes sont relatives à l'acquisition et au transfert des connaissances et des compétences dans le cadre du VRAC-PARC. Je vais solliciter votre réponse et vos commentaires sur un certain nombre de thématiques relatives à la réalisation de l'évaluation de vulnérabilité aux CC dans votre région.

Considérez-vous qu'à travers la réalisation du VRAC-PARC, votre niveau de connaissances et compétences acquises est très faible, assez faible, peu élevé ou très élevé en ce qui concerne (chaque domaine) :

- Les effets des CC sur les aléas climatiques
- La vulnérabilité populationnelle aux CC
- Les effets des CC sur la santé
- Les mesures d'adaptation aux CC
- Le contexte régional en lien avec les risques sanitaires des CC
- Les aspects méthodologiques en lien avec l'évaluation de la vulnérabilité
- Les moyens de communication et transfert des connaissances.

Facteurs

Nous aborderons les questions relatives aux facteurs qui ont favorisé et ceux qui ont nui au déploiement de VRAC-PARC.

Quels sont les facteurs qui ont favorisé la réalisation de l'évaluation de vulnérabilité dans votre région?

- Voyez-vous autre chose (facteurs relatifs aux moyens et procédures, au transfert des connaissances et des compétences, à la collaboration avec les acteurs)?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) été le(s) plus déterminant(s) pour sa réalisation?

Quels sont les facteurs qui ont ralenti ou nui à la réalisation de l'évaluation de vulnérabilité dans votre région?

- Quels facteurs ont soulevé des enjeux liés directement au projet? Financement : combien faut-il? Combien avez-vous reçu? Quels compromis avez-vous faits au niveau des postes de dépenses pour réaliser l'évaluation?
- Comment chaque facteur a-t-il affecté la réalisation de l'évaluation?
- Avez-vous d'autres exemples?
- Quel(s) facteur(s) a (ont) eu le plus d'influence sur la réalisation de l'évaluation? Pourquoi?

Considérez-vous être pas du tout, peu, assez ou très satisfait par rapport à la démarche de mise en œuvre du VRAC-PARC?

- Pouvez-vous expliquer votre opinion?
- Qu'est-ce qui pourrait éventuellement être amélioré?
- Globalement, quels sont les bons coups, les grandes réussites du VRAC-PARC, dont vous êtes fier?

Y a-t-il d'autres aspects liés à la réalisation de l'évaluation de vulnérabilité dont vous aimeriez me faire part et que nous n'avons pas abordés?

Je vous remercie.

Centre de référence et d'expertise
en santé publique depuis 1998



www.inspq.qc.ca